Châteaubriant Derval
Communauté de communes

Numéro spécial

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : déjà 20 ANS de solidarité renforcée

Édito

Le 1er janvier 2002, après avoir pris la décision de fusionner les deux intercommunalités du castelbriantais et de l'Est du castelbriantais, le passage en Taxe Professionnelle Unique a été un véritable déclencheur du développement et de la solidarité intercommunale. À partir du 1er janvier 2002, tous les investissements des entreprises ont été générateurs de recettes mutualisées au bénéfice du territoire.

L'important développement économique des entreprises à l'image de KUHN HUARD, TETRA PAK, MEDLINE, RBL, TEAM PLASTIQUE, FMGC, VALDIS… a permis d'offrir des services aux habitants tels que la tarification unique proposée au Conservatoire, la création d'un réseau de lecture publique avec la construction d'une bibliothèque dans chaque commune, la patinoire déployée chaque hiver, l'ouverture de multi accueils dans les communes, l'installation de murs d'escalade à Erbray et Soudan, le développement d'une offre de loisirs pour les jeunes dont les séjours ski et européens, une offre aquatique ludique et d'apprentissage de la natation auprès de tous les scolaires, le développement de l'éducation artistique et culturelle en milieu scolaire.

La communauté de communes a franchi une nouvelle étape avec la fusion, en 2017, avec le secteur de Derval. Ce sont désormais 26 communes et près de 44 500 habitants qui sont unis par un projet de territoire commun. Notre intercommunalité, la plus étendue de Loire-Atlantique, est devenue le partenaire privilégié du monde économique. Le dynamisme de notre territoire se traduit à travers les nouvelles créations d'emplois et l'accueil de nouvelles populations. Dans un souci d'un développement harmonieux avec, notamment, des actions environnementales reconnues de tous, la communauté de communes est votre partenaire du quotidien.

L'occasion nous est donnée de remercier tous les agents qui œuvrent chaque jour pour vous proposer un service public de qualité.

Alain Hunault,
Président de la Communauté
de Communes Châteaubriant-Derval

Des recettes économiques mutualisées pour l'ensemble du territoire

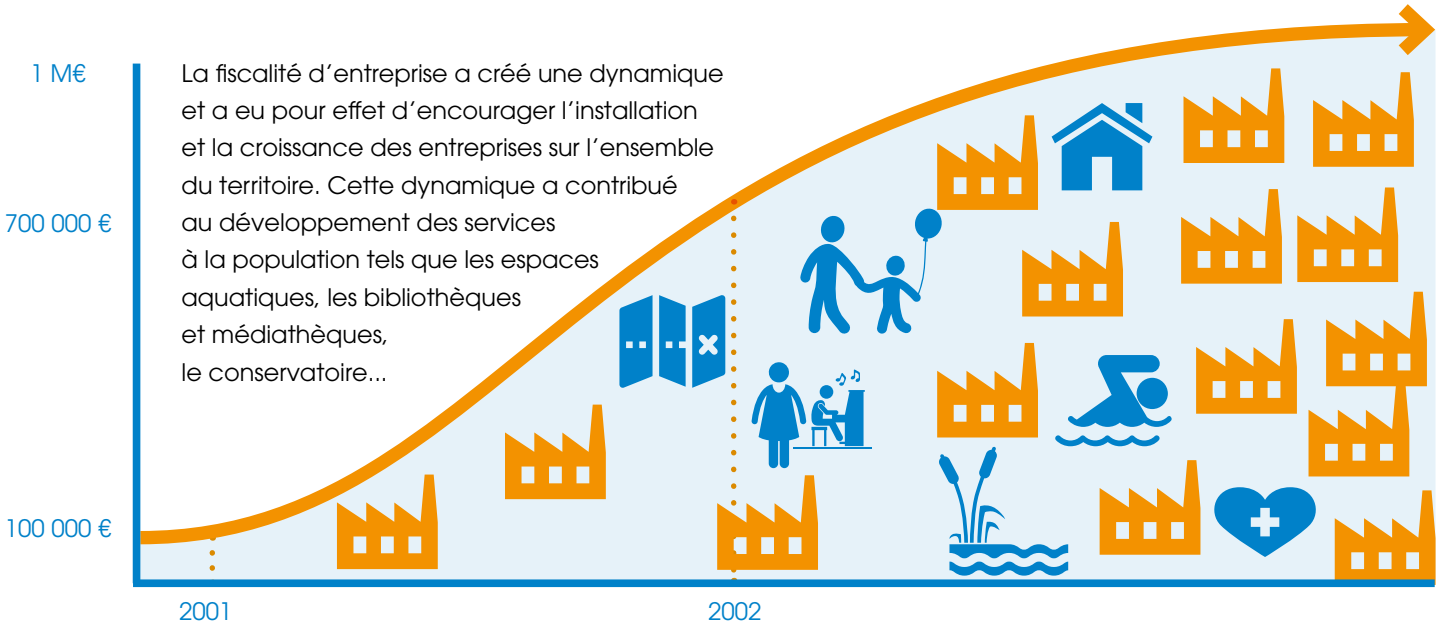

La fiscalité d'entreprise a créé une dynamique et a eu pour effet d'encourager l'installation et la croissance des entreprises sur l'ensemble du territoire. Cette dynamique a contribué au développement des services à la population tels que les espaces aquatiques, les bibliothèques et médiathèques, le conservatoire...

décolage des recettes issues des entreprises > **développement des services**

La zone Horizon à Châteaubriant, est l'une des principales zones d'activités du département.

Le territoire communautaire en données clés

2002

- **Fusion avec la Communauté de Communes de l'Est-Castelbriantais = création du groupement de communes du Castelbriantais**

19 communes

33 000 habitants

- **Taxe Professionnelle Unique (TPU) = mutualisation des recettes économiques au profit des communes**

54 élus qui réprésentent les 26 communes du territoire

223 agents

879,4 km²

= l'intercommunalité la plus vaste du département

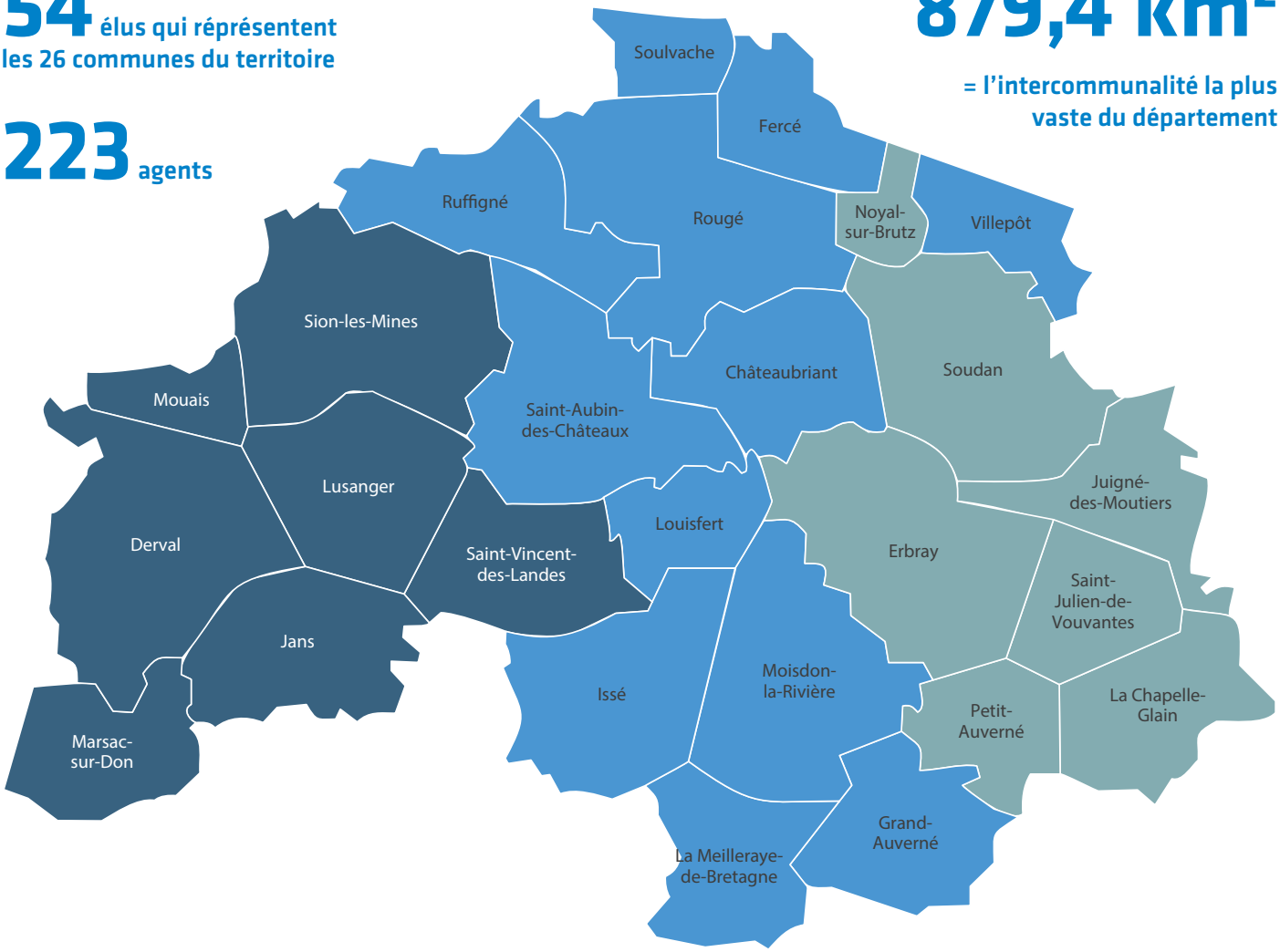

2017

■ Fusion avec la Communauté de Communes du secteur de Derval
= création de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval

26 communes

44 319 habitants

Solidarité intercommunale : 2,8 M€ reversés aux communes

Dès 2005, la communauté de communes a mis en place un dispositif visant à allouer des fonds de concours aux communes (hors Châteaubriant et Derval) pour les aider à financer leurs opérations d'investissements. Les modalités d'attribution des fonds sont basées sur le potentiel fiscal des communes afin de s'adapter aux capacités d'investissements de ces dernières et de renforcer l'esprit de solidarité communautaire.

Mouais : extension et réhabilitation de l'école publique (2019)

Saint-Aubin-des-Châteaux : construction d'une salle associative (2014)

Jans : construction d'une salle des fêtes (2017)

Moisdon-la-Rivière : réhabilitation de l'ancien Prieuré (2007)

Issé : acquisition de matériel et de mobilier pour la salle multifonctions (2011)

La-Meilleraye-de-Bretagne : construction du restaurant scolaire, accueil périscolaire, CLSH et salle polyvalente (2009)

Fercé : travaux de mise en sécurité de la salle municipale (2006)

Fonds de concours

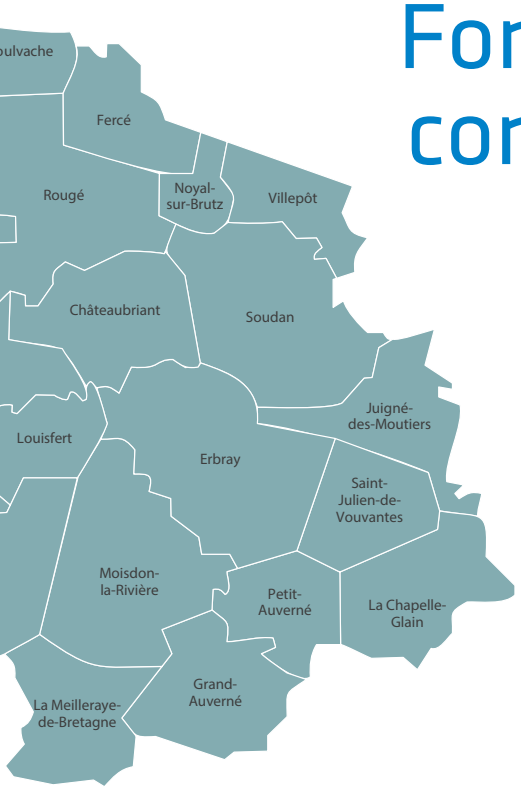

103

projets soutenus par les fonds de concours entre 2005 et 2022

Grand-Auverné : création d'un commerce épicerie boulangerie (2016)

Noyal-sur-Brutz : réhabilitation d'un commerce (2019)

Soudan : construction d'une salle multifonctions (2016)

Juigné-des-Moutiers : réhabilitation de la salle municipale pour la création d'un restaurant scolaire et d'un accueil périscolaire ainsi qu'une salle à vocation culturelle (2018)

Saint-Julien-de-Vouvantes : travaux d'aménagement d'un bâtiment communal pour l'extension du centre médical et la création de logements locatifs (2015)

La Chapelle-Glain : aménagement de la salle des loisirs (2010)

20 ans d'actions et de coopérations exemplaires

Des politiques innovantes saluées et soutenues au titre de programmes nationaux et régionaux. Le Pôle d'Excellence Rurale, véritable déclencheur en faveur de la transition énergétique.

Le 9 mars 2007, Alain Hunault, Président de la communauté de communes, Christian Estrosi, Ministre délégué à l'aménagement du territoire et Bernard Boucault, Préfet de Loire-Atlantique, ont officialisé la labellisation «Pôle d'Excellence Rurale» du Pays de Châteaubriant.

Pôles d'Excellence Rurale

2007 : Labellisation « Pôle d'Excellence Rurale »

En décembre 2006, le Pays de Châteaubriant devenait «Pôle d'Excellence Rurale». Ce label, annoncé par Christian Estrosi, Ministre délégué à l'aménagement du territoire, à l'initiative de Michel Hunault, alors Député, a permis de lancer une véritable dynamique collective entre les différents acteurs économiques et les élus afin de valoriser les bio-ressources locales et les énergies renouvelables existantes sur le territoire. **Le programme de valorisation économique des bioressources a ainsi généré 24 millions d'euros d'investissements, et contribué au maintien de 466 emplois dans les entreprises industrielles et agricoles du territoiresur la période 2006-2012.**

La Ville de Châteaubriant a également engagé la construction d'une chaufferie-bois et d'un réseau de chaleur urbain. Mis en fonctionnement à l'automne 2011, cet équipement novateur de près de 10 km alimente en chauffage et eau chaude sanitaire le quartier de la Ville-aux-Roses et des équipements majeurs (tels le Centre socio-culturel intercommunal, pôle de santé, lycée public...).

24 M€ d'investissement pour la valorisation des bio-ressources

2015 « Territoire à Énergie Positive » ; un label pour un modèle nouveau de développement, plus sobre et plus économe.

Cette seconde labellisation a accompagné, entre autres, la construction de la nouvelle piscine Aquachoisel à Châteaubriant et son raccordement au réseau de chaleur urbain. Elle coïncide également avec la mise en service en 2018 de la centrale solaire thermique installée près de la halle de Béré. Avec ses 2 200 m² de capteurs solaires, la centrale solaire était la première installation de cette envergure réalisée en France.

2 200 m² de capteurs solaires installés en 2018 à Châteaubriant

Transition écologique

La Centrale Solaire Thermique de Châteaubriant a été mise en service le 6 juin 2018

Un territoire pionnier en avance sur la transition écologique

La communauté de communes est engagée depuis 15 ans dans un programme de développement durable basé sur la transition écologique. La valorisation de ses bio ressources a été le premier chantier engagé en partenariat avec la commission innovation du club des entrepreneurs « ADIC » réunissant plus de 100 dirigeants d'entreprises du territoire. Cela a conduit à l'élaboration d'un programme qui s'est concrétisé par l'implantation en 2011 de la plus importante unité de méthanisation de Loire-Atlantique, Valdis, à Issé, fruit d'un partenariat gagnant entre industriels et agriculteurs.

La création d'une centrale solaire thermique raccordée au réseau de chaleur urbain a placé Châteaubriant dans le club des villes pionnières de l'énergie renouvelable en France. Une Marianne d'Or et deux prix Energies Citoyennes ont complété le palmarès en saluant l'exemplarité de ce projet à l'échelle nationale.

De la même façon, les premières grandes éoliennes terrestres du département de Loire-Atlantique ont été érigées sur les communes d'Erbray et de Soudan dès 2006. Elles sont désormais au nombre de 57 sur le territoire intercommunal.

Châteaubriant a inauguré sa chaufferie biomasse le 10 janvier 2012.

L'unité de méthanisation de produits organiques et alimentaires Valdis créée en 2012 à Issé.

Avec une couverture de 21 % de la consommation finale du territoire par la production d'énergies renouvelables, dès 2015, la communauté de communes avait déjà dépassé l'objectif fixé dans le schéma régional climat air énergie des Pays de la Loire.

87 %

de la consommation en énergie électrique est couverte par les énergies renouvelables

20 ans d'actions et de coopérations exemplaires

Des partenariats fructueux au service du développement de la formation et de l'emploi local

2019 « Cœur des Territoires », Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM)

La labellisation « Cœur des Territoires » soutien et consolide les efforts consentis par la communauté de communes, aux côtés des entreprises du territoire, à l'organisation d'une offre de formation professionnelle de proximité et de qualité permettant de valoriser les savoir-faire locaux et de renforcer un bassin d'emploi tout en accompagnant et en encourageant le développement économique du territoire.

Le lancement d'une licence (L3) « Commerce vente marketing » en alternance dès la rentrée de septembre 2021 a été une des premières actions en lien direct avec le contrat « Cœur des territoires ». Un projet appuyé sur un solide partenariat tissé avec les entreprises locales et quatre établissements : le lycée Môquet-Lenoir de Châteaubriant, le lycée Saint-Joseph de Châteaubriant, la Maison Familiale et Rurale de Châteaubriant et le lycée Saint-Clair de Derval.

2020 « Campus connecté »

En décembre 2020, la communauté de communes est lauréate de l'appel à projet « Campus Connecté » et devient le premier de la région des Pays de la Loire à accueillir ce nouveau dispositif initié en partenariat avec l'Université de Nantes et avec le soutien du Rectorat et du Conseil Régional des Pays de la Loire.

Labellisé par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le Campus Connecté FUTUR (pour « Formation Université Territoire Unir Réussir ») associe la souplesse de l'enseignement à distance et un tutorat individuel et collectif afin de mieux accompagner les étudiants du territoire.

Jeudi 26 septembre 2019, Alain Hunault, Président de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval, entouré de M. Olivier Faron, Administrateur Général du Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) accompagné de Muriel Pénicaud, Ministre du Travail, Mme Frédérique Vidal, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales.

campus connecté
Châteaubriant-Derval

Installé au Quai des Entrepreneurs, le « Campus Connecté » donne accès à 622 formations universitaires françaises dispensées dans les 37 Universités agréées à la formation à distance.

Les lieux labellisés Campus Connecté sont des espaces de travail individuels et collectifs où les jeunes peuvent suivre, près de chez eux, des formations à distance dans l'enseignement supérieur en bénéficiant d'un accompagnement de proximité.

Des coopérations étendues aux territoires voisins

« Territoires d'industrie » 2021

L'initiative s'inscrit dans le cadre du plan de relance de l'État qui cible la réindustrialisation et le développement des territoires.

Sélectionné à l'échelle nationale pour sa forte identité et son savoir-faire industriel, le territoire Ancenis-Châteaubriant, composé des deux communautés de communes du Pays d'Ancenis (COMPA) et de Châteaubriant-Derval (CCCD), a été identifié « Territoires d'industrie ».

Le contrat signé le 18 mai 2021 a pour objectif de fédérer les acteurs économiques, sur la période 2021-2026, autour de **32 actions concernant, en priorité, la formation, la mobilité et le logement.**

C'est à Joué-sur-Erdre, à mi-chemin entre Châteaubriant et Ancenis, que Alain Hunault, Président de la CCCD ; Christelle Morançais, Présidente de la Région Pays de la Loire ; Didier Martin, Préfet des Pays de la Loire et Maurice Perrion, Président de la COMPA se sont retrouvés pour signer le contrat « Territoires d'Industrie Ancenis-Châteaubriant ».

La reconversion de la friche Acier Plus en centre de formation GRETA et en Ecole de Production est un exemple des nombreux projets inscrits au titre de la labellisation « territoire d'industrie ».

En matière de logement, afin de permettre aux jeunes travailleurs âgés de 16 à 30 ans de s'insérer dans la vie active locale, la communauté de communes a contribué au financement d'une antenne du foyer des jeunes travailleurs dans le quartier de la Ville-aux-Roses à Châteaubriant.

Un accès équitable aux services publics de proximité pour une cohésion sociale et territorialû

Labellisation « France Services » en 2020

La MSAP (Maison de services au public) créée par la communauté de communes en avril 2018 après l'annonce de la fermeture de la trésorerie de Derval, a été labellisée « France Services » au 1er janvier 2020.

En Loire-Atlantique, Derval fut l'une des premières communes à décrocher le label qualité « France Services ».

La France Services de Derval a pour mission d'accueillir, d'orienter et d'aider les usagers dans leurs relations avec les administrations et les organismes publics en assurant un accompagnement personnalisé et en permettant des démarches administratives facilitées, notamment grâce à l'administration en ligne.

Les services publics suivants sont représentés au sein de la France Services à Derval : Ministère de l'Intérieur, Direction générale des finances publiques, Ministère de la Justice, la Caisse nationale de l'Assurance maladie, la Caisse nationale d'Assurance retraite, la Caisse nationale d'Allocations familiales, Pôle Emploi et la Mutualité sociale agricole.

La structure accueille également près d'une trentaine de partenaires qui assurent des permanences au sein du bâtiment ou qui peuvent être sollicités par le biais de l'agent d'accueil.

Une offre élargie de services aux habitants du territoire

Depuis 20 ans, la Communauté de Communes du Castelbriantais puis la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval se sont attachées, en coopération avec les services de l'État et les partenaires de l'État, à maintenir et développer une présence des services publics de proximité sur l'ensemble du territoire.

La déconstruction des friches des friches Huard a démarré en mars 2003.

Dès 2002, la requalifiquation de l'ancien site industriel Huard est votée en conseil communautaire, le projet du Pôle Tertiaire et administratif des Vauzelles à Châteaubriant est lancé. En 2003, la CAF est le premier service administratif à occuper un des bâtiments du site des Vauzelles, l'ANPE (actuel Pôle Emploi) suivra en 2004.

En avril 2019, la Sous-Préfecture et la Direction Départementale des Territoires et de la Mer entraient dans leurs nouveaux locaux construits et mis à disposition par la Communauté de Communes.

En octobre 2019, le Service médical inter-entreprises (SMIE), a emménagé dans les locaux initialement occupés par la Maison de l'Emploi.

Maison de la Justice et du Droit ouverte au public en 2010.

Une Maison de la Justice et du Droit

installée, depuis 2009, sur le site des Vauzelles à Châteaubriant, la Maison de la justice et du droit assure une présence judiciaire de proximité, un service confidentiel, anonyme et gratuit d'accès au droit. Placée sous l'autorité conjointe du président du Tribunal de grande instance et du procureur de la République, la MJD a quatres missions principales : l'information et le conseil juridique, la médiation et la conciliation, le rappel à la loi et la composition pénale ainsi que l'aide aux victimes.

01

Économie et innovation pour un territoire attractif

Attirer et favoriser l'installation et la croissance des entreprises est gage d'emplois et, par conséquent, de développement du territoire. La communauté de communes œuvre quotidiennement à maintenir et à renforcer la vie économique du territoire, à développer les zones d'activités, à soutenir les entreprises locales dans leur déploiement. La communauté de communes est aux côtés des entrepreneurs, des artisans, des commerçants et des agriculteurs. Elle accompagne les talents, les porteurs de projets et repreneurs d'entreprises dans la réalisation de leurs objectifs. Avec l'aide de partenaires, tous agissent pour faire de l'intercommunalité un territoire attractif et dynamique où il fait bon vivre, se former et travailler.

Le Quai des Entrepreneurs accompagne les porteurs de projets, les commerçants et les chefs d'entreprise du territoire.

Le Quai des Entrepreneurs est le premier site rassemblant les divers interlocuteurs et partenaires économiques. Les territoires voisins sont venus visiter ce lieu pionnier.

quai des entrepreneurs

01 Développement économique

Le développement économique est une mission majeure de la communauté de communes. Conduire une politique volontariste en faveur de l'accueil et du développement des entreprises, c'est à la fois, favoriser l'emploi sur notre territoire, attirer de nouvelles familles, générer de nouveaux services et pérenniser nos investissements tels que les équipements culturels, les espaces aquatiques...

Le groupe Tetra Pak a investi 100 M€ se plaçant ainsi dans le top 10 des investissements industriels en France, en 2021.

©Tetra Pak

En 2016, l'entreprise RBL, située Zone Horizon, a réalisé une extension de son usine pour une surface totale de 15000 m². RBL compte 130 salariés.

Le territoire s'appuie sur un réseau diversifié de plus de

3 000 entreprises

Le territoire constitue un pôle économique majeur du Département de Loire-Atlantique. Il se distingue par une activité industrielle à fort potentiel liée à la tradition des forges et du travail des métaux en relation, notamment, avec l'activité agricole.

Le taux d'emploi dans l'industrie est nettement supérieur aux moyennes départementales et nationales observées puisqu'il concerne près d'un emploi sur cinq.

La communauté de communes soutient les entreprises qui investissent

Le groupe historique Tetra Pak est présent à Châteaubriant depuis 1962. Leader mondial des solutions de traitement et de conditionnement de produits alimentaires, Tetra Pak investit près de 100 M€ sur son site de production de bouchons à Châteaubriant. Ce projet est déployé entre 2021 et fin 2023 afin d'accompagner la transition de l'usine vers la production de bouchons attachés à l'emballage d'ici 2024.

Petites ou grandes entreprises, toutes ont pu bénéficier du soutien de la communauté de communes, comme la société Valmeat à La Meilleraye-de-Bretagne, qui emploie 10 salariés et a pu bénéficier en 2017 de fonds régionaux et FEADER pour un montant total de plus d'1 M€, dans le cadre de son projet d'investissement.

À Derval, le parc d'activités des Estuaires accueillera prochainement deux nouvelles plateformes logistiques totalisant 108 000 m² de bâtis et prévoyant jusqu'à 750 emplois.

Un total d'investissements privés à hauteur de 70 M€.

01 Aménagement des zones

ARTIS a investi 2M€ dans son nouveau site de production dans le parc d'activité économique des Estuaires à Derval. La société a inauguré ses nouveaux locaux (1 200 m² d'atelier et 450 m² de bureaux) début 2014.

Les zones industrielles et artisanales au cœur des stratégies économiques et de l'emploi du territoire

La création des zones d'activités du Val Fleury et du Val de Chère à Châteaubriant date de 2002, celle de la Bergerie à Louisfert, de 2005 ; celle de la Zone de la Gare à Soudan, de 2011 ou celle de Rolieu à Saint-Julien-de-Vouvantes, de 2015. Les zones d'activités dites structurantes (adaptées à l'accueil des grandes et moyennes entreprises génératrices d'emplois et de flux (industrie, logistique, construction, ...) totalisent 217 hectares et accueillent à elles seules 330 établissements représentant près de 5 000 emplois.

Les zones d'activités de proximité sont réparties équitablement sur le territoire communautaire. Destinées à l'accueil des petites et très petites entreprises ainsi qu'aux activités de services, elles ont également vocation à maintenir la fonction artisanale à l'échelon communal et intercommunal.

La communauté de communes a pour mission de proposer aux entreprises des conditions optimales d'installation correspondant à leurs besoins de développement et de localisation. Afin de répondre à la forte demande d'implantation, d'extension et de développement des entreprises, la communauté de communes envisage la création ou l'agrandissement de zones d'activités à Jans, Derval et Erbray.

01 Innovation

Conforter et développer les filières structurantes et les secteurs à forte valeur ajoutée

Métallurgie, transformation des plastiques, logistique, et agroalimentaire, ces filières industrielles concentrent à elles seules plus de 80% des emplois du territoire.

De nombreuses entreprises occupent des positions leader sur leur marché comme pour exemple Kunh-Huard dans le domaine du machinisme agricole, la FMGC avec la fabrication de contre poids, Medline spécialiste de l'assemblage de packs à usage unique destinés aux blocs opératoires ou encore Orinox au développement fulgurant qui assure la conception, sur ordinateur, des installations industrielles de grands groupes comme Total, EDF ou AREVA.

Pôles d'excellence économique, ces entreprises suscitent des effets d'entraînement sur le développement du territoire. Dépositaires d'un savoir-faire et d'une capacité d'innovation reconnue, à l'image de leur rayonnement à l'exportation dans le monde entier, elles contribuent fortement à la renommée et à l'attractivité du territoire.

Orinox a été créé en 2008 et emploie plus de 180 salariés.

Medline, groupe mondial de dispositifs médicaux et chirurgicaux, a conforté son site de production castelbriantais en investissant 3,2 M€ dès 2016.

L'entreprise Kuhn Huard, premier employeur privé du territoire avec 550 collaborateurs investit plus de 7 M€ pour moderniser son outil de production. Photo © Kuhn Huard.

FMGC, leader européen de contre-poids et de solutions de lestage en fonte investit 24 M€ sur son site Zone Hochepie à Soudan afin d'accélérer sa modernisation et sa diversification. Le plan (2021-2026) prévoit la création d'une quarantaine d'emplois (350 salariés en 2022, hors intérimaires).

01 Ateliers relais

Ateliers relais, zone du Bignon à Erbray

Inauguration en mars 2007 du 1er bâtiment atelier relais de 192 m² réalisé par la communauté de communes sur la Zone des Valllées à Rougé.

Atelier relais ZA intercommunale de la Bergerie à Louisfert.

Proposer des solutions à l'implantation durable d'entreprises artisanales et au soutien de la création d'emplois pérennes

Les ateliers relais

En septembre 2005, les élus communautaires lançaient la construction d'ateliers-relais à vocation artisanale dans les communes membres. La communauté de communes a mis en place des ateliers-relais. Ces locaux, situés sur les zones d'activités de proximité, sont adaptables à de multiples activités. Ils constituent une véritable opportunité pour les entrepreneurs, leur permettant de lancer leur projet sans avoir à supporter le poids d'un investissement immobilier. Depuis l'origine de la zone du Bignon, 8 ateliers ont été construits par la communauté de communes représentant au total 13 modules.

01 Soutien au commerce et à l'artisanat de proximité

Le soutien aux commerces de proximité

Les commerces de proximité jouent un rôle important aux plans économique, social, et même environnemental en limitant les déplacements. Leur présence est primordiale pour le maintien d'une dynamique dans les villes et centre-bourgs. La communauté de communes assure la promotion et l'ingénierie d'aides économiques régionales et initie également des dispositifs spécifiques auprès des commerces du territoire.

Le Vival à Saint-Vincent-des-Landes a été accompagné en 2018 par le dispositif PLCA.

Pays de la Loire Commerce Artisanat (PLCA)

Destiné aux commerçants et artisans, ce dispositif initié par la Région rencontre un large succès sur le territoire avec 20 dossiers accompagnés par le service Développement économique pour un montant total d'aides perçues ou en cours d'instruction de 243 897 €. La communauté de communes a été l'une des premières intercommunalités à se saisir de ce dispositif.

La boulangerie à Soudan a bénéficié du dispositif «PCLA».

Le Relais Glainois à la Chapelle-Glain a été accompagné en 2018 par le dispositif PLCA.

Le Babylone à Saint-Julien-de-Vouvantes a été accompagné en 2018 par le dispositif PLCA.

Les « boutique test »

Initiées par la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval en 2019, les «boutiques test» permettent d'encourager et d'accompagner un commerçant dans sa phase de création ainsi que durant les premiers mois de son installation. L'initiative est unique, elle s'inscrit dans le programme «Action Cœur de Ville» et permet à des commerçants de tester leur idée en grandeur nature en disposant d'un coaching et d'un appui financier sur le montant de leurs loyers pendant 12 mois. Jusqu'à aujourd'hui, ce dispositif a permis à 13 commerçants d'être accompagnés et installés dans le centre-ville de Châteaubriant. et Derval

Des commerces accompagnés par la communauté de communes

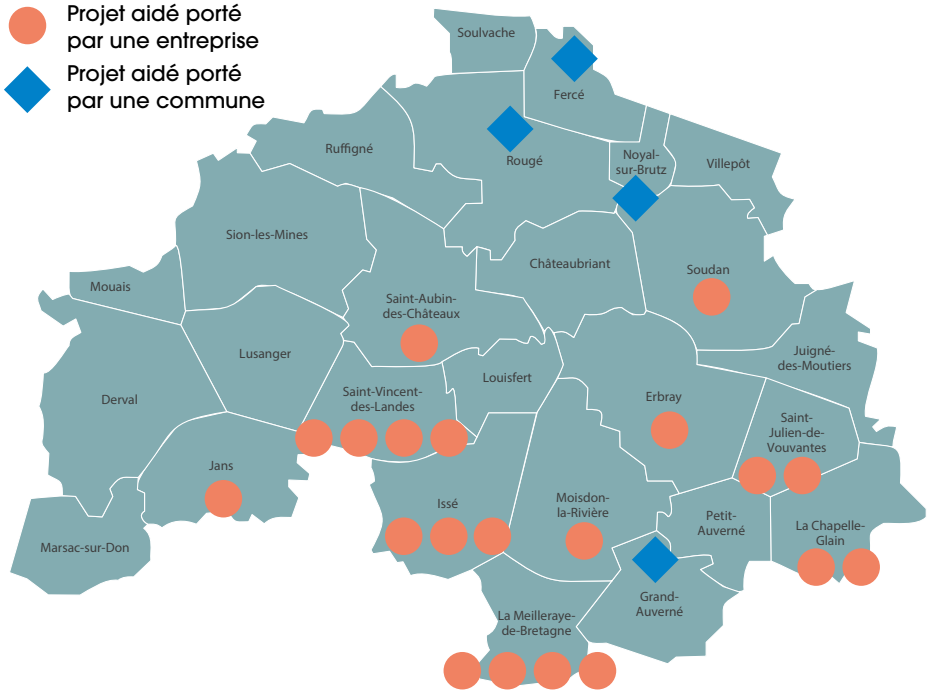

01 Formation

Une offre croissante sur le territoire

La Communauté de Communes Châteaubriant-Derval est moteur dans l'offre de formations. Elle encourage l'épanouissement personnel et la réussite professionnelle des jeunes en veillant à leur adéquation avec les besoins des entreprises locales.

Le Forum 16/25, en partenariat avec la Mission locale et Pôle Emploi, s'adresse aux collégiens, lycéens, étudiants à la recherche d'un job saisonnier, d'un service civique, ou d'un apprentissage.

Le Campus Connecté

Le territoire castelbriantais a été le premier des Pays de la Loire à accueillir un «Campus Connecté». Ce projet est issu d'un partenariat actif de la communauté de communes avec l'Université de Nantes, le Rectorat et la Région des Pays de la Loire. Dans un cadre privilégié, à proximité de leur lieu de vie, étudiants, salariés, chercheurs d'emploi peuvent désormais poursuivre des études supérieures en distanciel. Ils bénéficient d'un tutorat individuel et collectif afin de mieux les accompagner . Les certifications et plus de 620 formations post-bac reconnues par l'Etat sont accessibles par le Campus Connecté.

Cnam

La communauté de communes s'est très tôt investie dans la formation professionnelle en améliorant l'offre et l'accès à toutes formations confondues: initiale, universitaire ou non, apprentissage, formation professionnelle et continue... Avec l'ouverture, au Quai des entrepreneurs, du Campus Connecté et de la Licence 3 Commerce - Vente - Marketing, le territoire intercommunal compte aujourd'hui plus de 330 étudiants répartis en différentes formations. Un effectif qui pourrait doubler dans les quatre années à venir avec l'arrivée de nouvelles promotions dans les cursus existants et l'ouverture de nouvelles formations.

campus connecté Châteaubriant-Derval

le cnam

01 Formation

Destination avenir(s) : Forum formations. Le public s'informe sur les différentes filières et formations proposées, en partenariat avec la CCI Nantes-St Nazaire.

Pérenniser les compétences, valoriser les savoir-faire du territoire, promouvoir l'apprentissage et la formation en alternance sont des axes clés des actions conduites dans le cadre du partenariat entre la communauté de communes et les trois chambres consulaires.

L'accès aux formations techniques

Depuis janvier 2019, la communauté de communes met gracieusement à disposition du GRETA-CFA Loire-Atlantique des locaux situés Zone du Bignon à Erbray afin de répondre aux besoins des entreprises locales à la recherche d'ouvriers qualifiés, notamment en soudure. Le prêt de ces locaux vient renforcer le soutien apporté par la collectivité au développement de formations sur le territoire à l'image de l'ouverture en 2019 du Bac Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable (STI2D) au lycée polyvalent Môquet-Lenoir à Châteaubriant.

«Tous apprentis», une journée dédiée à tous les apprentis du territoire.

Afterwork, un moment convivial d'échanges entre jeunes candidats et employeurs.

Le territoire Châteaubriant-Derval accueillera la première « École de Production » dédiée à la filière bois de l'Ouest.

Châteaubriant-Derval fait partie des 34 territoires lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) «Écoles de Production» dévoilés le 24 novembre 2021 par Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'Industrie. Piloté par la communauté de communes, le projet «École de Production» s'appuie sur un solide partenariat entre les entreprises locales et l'École Supérieure du Bois. Cette nouvelle formation entre dans les orientations engagées dans le programme d'actions «Territoires d'Industrie» lancé dès 2019.

La communauté de communes aménage le site ex-Acier + qui accueillera en 2023 l'école de production des métiers du bois et le GRETA-CFA Loire-Atlantique.

Les formations proposées par le GRETA-CFA Loire-Atlantique répondront aux besoins de recrutement des entreprises du territoire. Elles seront articulées en deux pôles : un pôle soudage, montage et assemblage et, un pôle «logistique».

01 Agriculture

1 M€ de transactions chaque semaine au Foirail

Le foirail intercommunal, premier Marché National aux gros bovins accueille 63 000 bêtes chaque année ; les ventes réalisées sont des indicateurs au niveau national et européen avec près 1 M€ de transactions chaque semaine. Une nouvelle halle sera construite pour y accueillir des veaux.

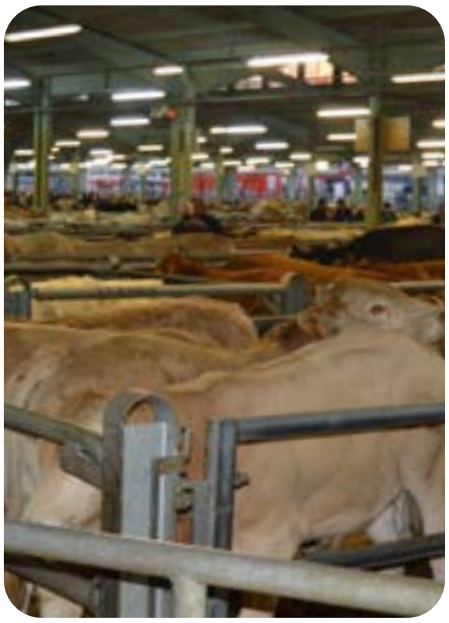

2018, lancement du Projet Alimentaire de Territoire

L'action est portée par la communauté de communes en coopération avec les 3 chambres consulaires, Chambre d'agriculture, Chambre de Commerce et d'industrie, Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Le projet vise à conforter l'économie agricole et agro-alimentaire tout en répondant à la demande d'une alimentation durable de saison, de qualité et accessible pour tous. La mise en place de marchés de producteurs, de sensibilisation des scolaires aux circuits alimentaires de proximité ou l'approvisionnement des cantines en produits locaux constituent également des exemples d'actions menées dans le cadre du projet Alimentaire de Territoire.

Ferme du Bois du Parc, présente sur Du Local à ma Table.

615 entreprises agricoles sur le territoire

« Du local à ma table » : une plateforme dédiée aux circuits courts

La Communauté de Communes Châteaubriant-Derval a lancé début mai 2021 «Du local à ma Table», une plateforme web dédiée à la vente et à la distribution en points de retrait de produits alimentaires locaux proposés par les agriculteurs, producteurs et artisans du territoire intercommunal.

+ de 50 commerçants, producteurs, artisans et entreprises ont rejoint la plateforme

www.dulocalamatable.fr présente une carte dynamique qui recense les producteurs et commerces alimentaires de proximité. À ce jour, la carte référence 170 points d'intérêts pour notre économie locale. La plateforme de mise en relation est actualisée par le service développement territorial de la communauté de communes.

Du LOCAL à ma TABLE

2021 Lancement de la plateforme en ligne

01 Des partenariats durables

Les chambres consulaires, une synergie gagnante

En 2009, la communauté de communes était la première intercommunalité de France à instituer un conventionnement avec les trois chambres consulaires : la Chambre de Commerce et d'Industrie Nantes-St Nazaire, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat délégation Loire-Atlantique et la Chambre d'Agriculture délégation Loire-Atlantique. La Communauté de Communes Châteaubriant-Derval et les Chambres consulaires se coordonnent et agissent au service du territoire, des entreprises, des exploitants agricoles, des commerçants et des porteurs de projet.

En coopération, les quatre entités mettent à profit leur solide expertise et leur connaissance du terrain. Elles identifient les actions et mutualisent leurs moyens humains et financiers dans un objectif commun : conduire ensemble des opérations concrètes pour le territoire intercommunal, pour développer davantage l'attractivité du tissu économique local et l'accompagner dans ses mutations sociétales et environnementales. Le secteur agricole fait l'objet d'un partenariat étroit depuis 2009 avec la chambre d'agriculture pour accompagner l'évolution des pratiques des 700 entreprises agricoles cultivant 63 275 hectares (SAU), le maintien et la reprise des exploitations et mettre en œuvre un projet alimentaire de territoire reconnu par l'État.

Séquenc'Éco, un moment d'échange sur l'attractivité et le développement économique du territoire intercommunal.

Une première au niveau national : Signature de la convention de partenariat entre la communauté de communes et la Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique, le 8 octobre 2009.

01 Un soutien à la vie associative

+ de 800 000 € de subventions
de fonctionnement versées chaque année

soit 16 M€ depuis 2002
contribuant à l'animation de la vie locale

PETITE ENFANCE - JEUNESSE

ÉCONOMIE EMPLOI

CULTURE

SPORTS - LOISIRS

Châteaubriant Derval
Communauté de communes

TOURISME

ENVIRONNEMENT

HABITAT

VIE SOCIALE ET SANTÉ

02 Famille un territoire inclusif

La communauté de communes accompagne les familles afin d'améliorer leur quotidien. Dès sa création en 2002, la communauté de communes est allée au-delà des compétences obligatoires qui lui ont été confiées puisqu'un contrat enfance-jeunesse a été mis en place. Par son soutien quotidien, elle s'affirme comme une véritable communauté de moyens au service des habitants du territoire.

02 Petite-enfance

Les Échappées du Relais : sorties entre assistantes maternelles

Réjane Moalic,

assistante maternelle à Châteaubriant

« Je suis assistante maternelle agréée depuis 1993. Chaque fois qu'il est possible, je participe aux animations proposées pour les professionnels de la petite enfance. Les éducatrices jeunes enfants du Relais Petite Enfance nous proposent régulièrement des animations, pour y participer, il suffit de s'inscrire auprès du Guichet Unique. Par le biais de nos associations respectives, en ce qui me concerne, c'est l'association Les P'tits Loups, on se retrouve au centre de loisirs de la Borderie le lundi et le jeudi et certains lundis au Centre Socio-Culturel de La Ville-aux-Roses. Je vais aussi très régulièrement à la ludothèque intercommunale. Le mardi, un créneau est spécialement dédié aux ass'mat'. Au printemps, on se retrouve pendant" Les échappées du Relais " et, en été on essaie de profiter des animations de la médiathèque qui se déroulent au Jardin des Remparts et aux Intercalées. »

Un guichet unique dédié aux familles

En 2014, face à l'engouement des jeunes pour les activités, la communauté de communes a souhaité simplifier au maximum les démarches des familles avec la mise en place d'un guichet unique au 27 rue de Couéré à Châteaubriant.

Lieu d'information, le Guichet Unique permet d'effectuer les inscriptions à l'ensemble des services liés à la petite enfance, enfance et jeunesse.

Les enfants sont au cœur de toutes les attentions de la Politique Enfance-Jeunesse en vue de répondre, au mieux, aux besoins des familles.

Activités manuelles, ludiques ou sportives !

68 places d'accueil aujourd'hui

+ 36 à venir à moyen terme

Petite enfance : des solutions de garde adaptées

La communauté de communes contribue à répondre aux besoins d'accueil des jeunes enfants afin d'aider les parents à concilier vie familiale et vie professionnelle. Elle veille à la mise en œuvre de conditions d'accueil de qualité favorisant l'épanouissement des tout-petits. En signant une convention avec la CAF, la communauté de communes s'est engagée à ouvrir 36 nouvelles places d'accueil pour compléter les 68 existantes.

Contribuer à l'épanouissement des jeunes

Dès sa création, la communauté de communes a pris en charge la gestion du temps libre des enfants et adolescents afin d'harmoniser l'offre d'activités sur le territoire. Elle s'est attachée à mailler le territoire en proposant une offre d'Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).

375 assistantes maternelles

2005 ouverture du multi-accueil à Moisdon-la-Rivière

02 Petite-enfance

Contrat temps libre et Contrat petite enfance

Engagés en 2002 entre la Communauté de Communes du Castelbriantais et la Caisse d'Allocations Familiales, les contrats temps libre (6-18 ans) et petite enfance (0-6 ans) ont permis de développer les services à la population (halte-garderie itinérante, multi-accueil, relais assistantes maternelles, activité patinoire, séjour tri-national…).

2002 signature du 1er contrat enfance avec la CAF

2004 création de la Maison de l'Enfant à Châteaubriant

La Maison de l'Enfant à Châteaubriant dispose de 36 places.

Clémence et Romane Roul, Moisdon-la-Rivière

« Romane est accueillie au pôle enfance de Moisdon-la-Rivière 5 jours par semaine. Nous avions besoin de ce mode de garde qui offre une grande amplitude horaire et qui nous sécurise. La crèche a bonne réputation et, vu l'excellente renommée de l'établissement, dès que j'ai su que j'étais enceinte, je me suis rapprochée du Guichet Unique. Quand j'ai obtenu la réponse positive, ma fille était déjà née. Romane a bientôt 10 mois, elle commence déjà les activités proposées par la communauté de communes ! Elle participe aux séances de bébé nageur le samedi matin à AquaChoisel ! »

- 3 multiaccueils intercommunaux : La Maison de l'Enfant et Le P'tit Castel à Châteaubriant le Pôle Enfance de Moisdon-la-Rivière
- 2 crèches associatives soutenues par la communauté de communes, La Maison Soleil à Derval, Calin-Calinette à Saint-Vincent-des-Landes
- 2 Relais Petite Enfance (RPE) à Derval et Châteaubriant

Le centre de loisirs de la Borderie se compose de plusieurs bâtiments pour accueillir les enfants par tranche d'âge.

Pendant les vacances, les enfants se retrouvent au Centre de loisirs de Moisdon-la-Rivière pour partager jeux et activités.

2 accueils de loisirs intercommunaux
9 accueils de loisirs associatifs

2002
Le centre de loisirs de la Borderie devient intercommunal

2011
création du centre de loisirs de Moisdon-la-Rivière

02 Enfance-jeunesse

2003 Une première version itinérante de la ludothèque est mise en place sur le territoire

La Ludothèque : un bon plan pour jouer

La ludothèque fait partie du projet d'animation de la communauté de communes qui s'inscrit dans une dynamique d'accueil des familles. Elle organise des animations adaptées à tout public et prête des malles de jeux aux écoles, assistantes maternelles et associations sur l'ensemble du territoire.

Former les animateurs de demain

Les formations aux Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur et Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur sont organisées gratuitement pour les jeunes et le personnel des communes pour répondre aux besoins des centres de loisirs, de la restauration scolaire et des accueils périscolaires.

La communauté de communes n'a eu de cesse de développer ses missions facultatives en créant des services et établissements, en expérimentant de nouveaux dispositifs, et en les adaptant aux besoins émergents de ses habitants.

1 023 animateurs formés entre 2005 et 2021

Deux séjours européens sont encadrés chaque été. Ici, à Valence.

632 jeunes partis en séjour européen depuis 2007

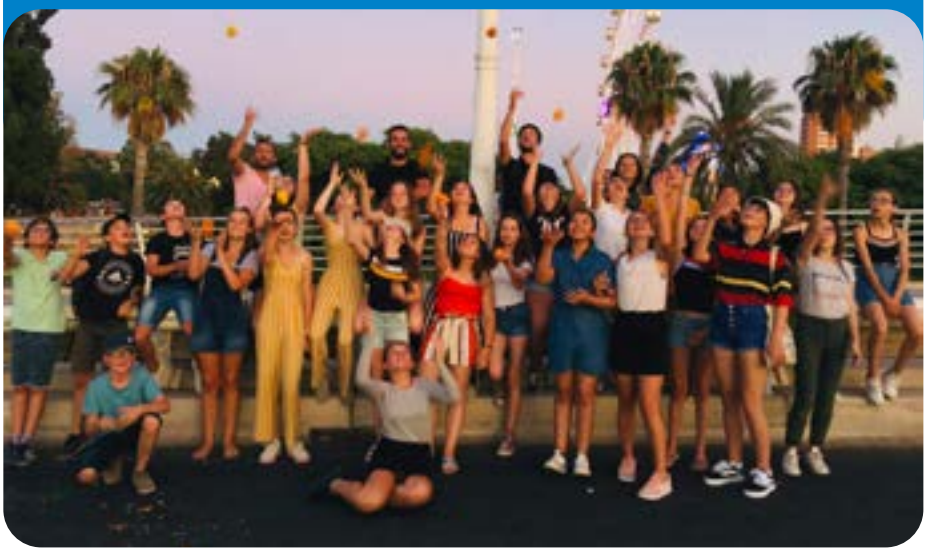

Initiation à l'art du cirque à Angers.

Dispositif « Argent de poche »

La communauté de communes a mis en place en 2019 le dispositif « Argent de poche ». Il offre une première expérience dans la vie active, pendant les vacances scolaires, dans différents services de la collectivité

1 029 jeunes ont bénéficié du dispositif « Argent de poche » depuis sa création en 2019

Chaque hiver, les animateurs du service jeunesse de la communauté de communes accompagnent des jeunes du territoire en séjours ski, comme ici en février 2022.

2 732 jeunes partis en séjour ski depuis 2005

02 Inclusion

+ de 35 K€ versés en 2020
aux Espaces de Vie Sociale (EVS)

La communauté de communes copilote, en partenariat avec la Ville de Châteaubriant la dynamique d'acteurs en direction du quartier prioritaire La Ville-aux-Roses à Châteaubriant. Dans le cadre du contrat de la politique de la Ville, elle accompagne les associations et le développement d'actions comme le Welcome Festival.

Welcome Festival propose des animations tous azimuts.

Près de 700 enfants de 3 à 11 ans participent chaque année aux chasses aux œufs et au trésor organisées par le service jeunesse.

Acompagner les associations

Dans le cadre de l'Action Sociale, la collectivité développe une politique de co-construction pour élaborer un projet d'animations. Elle accompagne 4 associations, le RAP au Petit-Auverné, l'ARCEL à Saint-Aubin-des-Châteaux, les Potes des 7 Lieux (devenue Barakatous en 2022) à Derval et Rencontres à Châteaubriant, reconnues par la CAF «Espace de vie sociale». Elle apporte une aide logistique et technique mutualisée via l'action du Centre socio-culturel.

Une démarche inclusive

La communauté de communes s'engage en faveur du handicap par l'accueil d'enfants en situation de handicap dans les multi-accueils et centres de loisirs. Des conventions spécifiques permettent également aux enfants d'accéder aux différents services et animations (Aquachoisel, Conservatoire...) et la Maison des aidants offre aux familles une écoute et un accompagnement.

En janvier 2020, un nouveau service est proposé aux familles du territoire ayant un enfant en situation de handicap : la Maison des aidants.

Le Centre socio-culturel a ouvert au coeur du quatier de La Ville-aux-Roses.

Le Centre socio-culturel intercommunal (CSCi)

Le nouveau bâtiment a ouvert ses portes au public en septembre 2020 au cœur du quartier de La Ville-aux-Roses. Le CSCi exerce ses missions dans 3 champs d'actions : les habitants du quartier prioritaire de La Ville-aux-Roses à Châteaubriant, les familles du territoire intercommunal, la vie associative.

02 Sport

Des équipements structurants pour le sport et les loisirs

Dès 2003 la Comunauté de Communes du Castelbriantais s'est dotée d'équipements sportifs. C'est dans ce cadre qu'ont été lancés les murs d'escalade en salle, de Soudan et d'Erbray en 2007. Des projets de Skates Parcs ont vu le jour sur les communes de Rougé et du Grand-Auverné dès 2008. En 2022, le territoire compte 8 équipements. En 2005, la patinoire de plus de 500 m² de glace a été installée pour la première fois place Ernest Bréant à Châteaubriant. Elle est devenue un incontournable des festivités de Noël pour toute la famille, enfants, parents et copains.

Bubble foot, poulball, kin-ball, kronum… Ces animations toujours gratuites sont proposées par le Service Jeunesse de la communauté de communes sur les terrains multisports du territoire. Chaque commune dispose d'un équipement extérieur afin que les jeunes puissent se retrouver pour pratiquer ensemble une activité sportive et de loisirs.

En septembre 2014, la Communauté de Communes du Castelbriantais a pris la décision de créer un terrain de football synthétique. Le football est l'activité sportive qui rassemble le plus de licenciés sur le territoire communautaire, soit un bond de plus de 40% en 7 ans.

Un skate park a été aménagé, entre autres, à Rougé en 2008.

30 terrains multisports répartis sur le territoire

Le terrain s'interco a été créé en 2016.

2 murs d'escalade sur l'intercommunalité

Depuis 2005, la patinoire offre

525 m² de glisse

4 000 scolaires

profitent chaque année de la patinoire intercommunale

En fonctionnement pendant 7 semaines, la patinoire totalise **15 800 entrées** en moyenne à chaque saison.

02 Espaces aquatiques

39 000 scolaires accueillis chaque année

Pour que tous les enfants du territoire sachent nager à la fin du primaire

Ce n'est pas 1, ni 2 mais bien 3 espaces aquatiques que propose le territoire. À l'origine, la piscine en plein cœur de Châteaubriant, construite dans les années 60, a vu défiler des nageuses locales sacrées championnes en natation synchronisée. Deux autres espaces à Châteaubriant et Derval ont ensuite été construits. Activités aqua, cours de natation, accueil des scolaires… le territoire se jette à l'eau !

2 650 enfants prennent des cours de natation tous les ans

Modernisation de l'Espace Dauphins : projet d'envergure en cours

Les grandes lignes du projet de rénovation de la piscine Espace Dauphins ont été présentées en fin d'année 2021. Transférée à la communauté de communes en 2016, la piscine castelbriantaise, ouverte depuis 1969, n'a pas connu de travaux de modernisation depuis 1991. Doté d'un bassin de 50 mètres, l'Espace Dauphins est une des trois piscines olympiques du département. L'équipement doit aujourd'hui être modernisé afin de continuer à accueillir les scolaires et licenciés des clubs de natation et de plongée.

Charles Ménard, 17 ans, La-Chapelle-Glain

« J'aime participer à la vie locale et m'engager dans des projets. Avec le service Jeunesse, nous avons par exemple animé des journées pour les jeunes sur les city park des communes du territoire. La patinoire installée chaque année est une vraie chance pour les habitants. On peut patiner entre copains à un prix vraiment très abordable ! En 2020, j'ai participé au forum 16-25 ans que la communauté de communes a organisé en 100 % virtuel en raison de la situation sanitaire. Personnellement, je voulais en savoir plus sur le métier d'animateur. Encadrer des jeunes et proposer des activités est quelque chose qui m'intéresse. Résultat : je me suis inscrit pour la formation BAFA qui s'est déroulée en avril à Châteaubriant ! »

L'espace aquatique de Derval a ouvert ses portes en 2016.

537 509 entrées au total depuis l'ouverture d'AquaChoisel et de l'espace aquatique de Derval

Des animations thématiques sont proposées régulièrement à AquaChoisel.

Victor Lesourd, 18 ans, Rougé

« J'ai eu une première expérience dans le monde du travail avec l'opération argent de poche en 2019. J'avais travaillé quelques jours au Quai des Entrepreneurs, c'était l'occasion de découvrir un lieu que je ne connaissais pas du tout. Je les ai aidés en numérisant des documents. Puis en 2020, j'ai passé mon BNSSA à l'Espace Dauphins. Je suis bon nageur et sportif, je me disais que ça pourrait m'aider pour des jobs d'été étudiants. En plus, la communauté de communes finance entièrement la formation, et ça c'est rare ! »

03

Culture un territoire créatif

La communauté de communes mène une politique culturelle pluridisciplinaire et accessible à tous qui participe au développement du territoire et passe par la solidarité territoriale. Dès 2002, et au fil de ces vingt années, la collectivité a élaboré sa politique culturelle en poursuivant 3 objectifs principaux : l'accessibilité à la lecture publique pour les habitants des 26 communes, la mise en place d'une politique tarifaire attractive, le développement de l'éducation artistique et culturelle. Pour ce faire, un large programme de constructions et de rénovations d'équipements culturels a été engagée et se poursuit. Conservatoire, bibliothèques, médiathèques, musées, galerie d'art sont autant de lieux structurants qui participent à l'ouverture et à la curiosité d'esprit, aux échanges en proximité et au bien-vivre ensemble.

03 Lecture publique

Développer un réseau de lecture publique

La collectivité a toujours affirmé sa volonté d'installer un point de lecture dans chaque commune du territoire. Une charte de développement du réseau intercommunal est ainsi approuvée dès 2003 par le Conseil Communautaire. Celle-ci vise à mutualiser les moyens pour offrir un service plus accessible et une offre documentaire élargie et coordonnée. Aujourd'hui, le réseau propose un accès gratuit aux différents points de lecture, une navette permet à tout habitant d'accéder à plus de 156 000 documents et de mailler ainsi l'ensemble des équipements à l'échelle du territoire. Un programme d'investissements en équipements culturels a été mené tout au long de ces 20 dernières années avec de nombreuses rénovations ou constructions de bibliothèques et médiathèques.

Inauguration de la bilbiothèque d'Erbray le 21 mai 2011.

Ce programme se poursuit aujourd'hui avec de nouveaux équipements à venir, comme la bibliothèque de Saint-Vincent-des-Landes. Outre la gestion de son fonds documentaire, la lecture publique organise de nombreux événements pour divers publics : lectures pour les tout-petits, rencontres dédicaces avec des auteurs, ateliers créatifs parents enfants, spectacles qui ponctuent l'année.

+ de 160 000 documents (livres, revues, CD, DVD) empruntables gratuitement

22 professionnels et 232 bénévoles animent les médiathèques et bibliothèques

Le bâtiment, ancien Monoprix, avant la construction de la médiathèque.

La Médiathèque intercommunale en cours de construction

La Médiathèque intercommunale de Châteaubriant inaugurée en juin 2006.

Carine et Jade Le Mat,

Moisdon-la-Rivière

« Avec ma fille Jade de 8 ans nous venons à la bibliothèque tous les vendredis et parfois le mercredi. On emprunte toutes sortes de livres. Il nous arrive aussi de participer aux ateliers bricolage : on y fait plein de choses comme des cartes de vœux ou des origamis. »

En juillet 2003, les élus décident de doter chaque commune du territoire d'une bibliothèque ou d'une médiathèque

LES ANNÉES DE CONSTRUCTION OU DE RÉHABILITATION

- **1999** médiathèque de **Moisdon-la-Rivière**
- **2003** bibliothèque d'**Issé**
- **2004** bibliothèque de **La Chapelle-Glain**
- **2006** bibliothèque de **Villepôt**
- **2006** médiathèque de **Châteaubriant**
- **2006** médiathèque de **Mouais**
- **2007** bibliothèque de **Lusanger**
- **2007** médiathèque de **Derval**
- **2008** médiathèque de **Rougé**
- **2008** bibliothèque de **Sion-les-Mines**
- **2008** bibliothèque de **Soulvache**
- **2008** bibliothèque de **La Meillaraye-de-Bretagne**
- **2011** bibliothèque de **Fercé**
- **2011** bibliothèque de **Petit-Auverné**
- **2012** bibliothèque de **Marsac-sur-Don**
- **2013** bibliothèque de **Saint-Julien-de-Vouvantes**
- **2013** bibliothèque de **Louisfert**
- **2014** bibliothèque de **Juigné-des-Moutiers**
- **2014** bibliothèque de **Jans**
- **2015** bibliothèque d'**Erbray**
- **2015** bibliothèque de **Ruffigné**
- **2017** bibliothèque de **Grand-Auverné**
- **2020** bibliothèque de **Noyal-sur-Brutz**
- **2020** bibliothèque de **Soudan**
- **En cours** bibliothèque de **Saint-Vincent-des-Landes**
- **À venir** bibliothèque de **Saint-Aubin-des-Châteaux**

03 Enseignement artistique

Des équipements structurants

En 2008, le Conservatoire intercommunal de Musique, de Danse et d'art Dramatique, ouvre au 6 rue Guy Môquet. Ce lieu de proximité permet aux enfants et aux adultes de toutes les communes du territoire de suivre un enseignement artistique de qualité à un tarif accessible. Les élus ont en effet décidé de conduire une politique tarifaire identique pour tous les habitants, en fonction de leur quotient familial.

Un enseignement artistique accessible à tous

La collectivité s'investit dans le développement de la culture et des arts afin de favoriser l'épanouissement de chacun. En septembre 2002, l'École de Musique, de Danse et d'Art Dramatique, à Châteaubriant, devient intercommunale avec pour objectif d'offrir un enseignement artistique de qualité à l'ensemble de la population des 19 communes.

En parallèle, la Communauté de Communes du Castelbriantais signe une convention avec la Communauté de Communes du secteur de Derval pour faire intervenir les professeurs de l'EIMDAD dans les écoles primaires des deux territoires. Depuis, les élus n'ont cessé de développer et de renforcer les interventions en milieu scolaires (IMS).

Le Conservatoire intercommunal en cours de construction.

Le Conservatoire intercommunal de Musique, de Danse et d'Art Dramatique a ouvert ses portes en 2008, au 6 rue Guy Môquet à Châteaubriant.

DE L'EIMDAD AUX GRAMMY AWARDS !

Pascal Guyon, 40 ans, Erbray

« Élève de Christian Janin en piano classique et de Virginie Brelivet pour le solfège, j'ai obtenu mon diplôme de fin d'études à l'école de musique de Châteaubriant. Après avoir été pianiste dans de nombreux orchestres et pour des artistes, je me suis mis à produire et composer des chansons pour des stars de la musique à l'international. J'ai eu la chance d'être invité aux États-Unis par Walter Afanasieff, l'un des plus grands producteurs et auteurs de chansons (Michael Jackson, Mariah Carey, Witney Houston...). Les 2 premiers albums sur lesquels j'ai travaillé ont reçu 3 nominations aux Grammy Awards et ont été vendus à plus de 10 millions d'exemplaires. J'ai alors signé un contrat de management avec Max Gousse, à l'époque directeur artistique de Beyoncé, et, récemment, j'ai produit 2 titres pour un jeu vidéo de la NBA. Je n'ai pas été élève du conservatoire mais je l'ai visité en 2018 et j'ai été impressionné par cet équipement ! »

30 professeurs

650 élèves chaque année en musique, danse et théâtre

Le Pôle musical de Derval créé en septembre 2019.

Dans le cadre de la résidence Sous vos murs, les artistes de100Pression ont animé des ateliers de street art, ici à Jans.

Interventions en milieu scolaire (IMS)

Dès la création de l'intercommunalité, les élus se sont impliqués pour généraliser les IMS dans toutes les écoles élémentaires. Chaque année, des parcours d'éducation artistique destinés aux écoliers, collégiens et lycéens des 26 communes sont mis en place dans les domaines des arts plastiques, de la danse et du théâtre. Des parcours d'art sont également programmés dans l'espace urbain et dans des lieux d'exposition et, en parallèle, des artistes sont régulièrement accueillis en résidence, (street art, cinéma d'animation, poésie) notamment à la Demeure René Guy et Hélène Cadou à Louisfert, rénovée et transformée en lieu culturel de résidence depuis 2019.

Poursuivre l'Éducation Artistique et Culturelle

La collectivité, en partenariat avec le département et la DRAC, fait de l'Éducation Artistique et Culturelle en direction de la jeunesse une priorité. Sur le territoire, différents dispositifs sont mis en place pour assurer et démocratiser les ateliers d'Éducation Artistique et Culturelle. Interventions en milieu scolaire, résidences d'artistes, parcours d'éducation artistique et culturelle ou expositions ponctuelles témoignent de la forte implication de la communauté de communes en faveur d'un accès à l'art et aux pratiques artistiques pour tous.

TOUS INSCRITS AU CONSERVATOIRE !

Famille **Tanter – Tanguy**

Camille 18 ans : « Je passe 3 heures par semaine au conservatoire, en classe de piano et danse. J'ai aussi pratiqué la flute à bec et intégré la formation musicale. Avec ma sœur Pauline, nous avons joué Starmania sur la scène du Théâtre de Verre. Une expérience très enrichissante ! »

Pauline, 21 ans, se souvient. « Mon premier souvenir du conservatoire est la classe d'éveil corporel et musical vers 6-7 ans. Ensuite, j'ai suivi l'initiation à la danse, le cœur de scène, l'alto, le solfège… »

Louise, 24 ans. « J'ai commencé à l'École de musique. Je me suis inscrite dans tous les choix possibles en danse ! J'ai aussi joué du violoncelle et participé à de nombreux concerts avec l'orchestre, sans oublier la classe de théâtre. Aujourd'hui, je fais toujours de la danse ! ».

François, joue du saxo. « Nous avons commencé à l'école de musique en 2002 lorsque nous nous sommes installés ici. À l'époque nous étions sous le charme de cet ancien bâtiment.

Isabelle joue de la clarinette et a pratiqué la danse et leur fils, Clément, à fait du théâtre, des percus et du piano.

Le spectacle Festi Mômes, présenté tous les ans au Théâtre de Verre et auquel participent les élèves du Conservatoire et ceux des écoles, illustre la volonté de créer du lien et de s'impliquer dans un projet éducatif et culturel commun.

+ de 4 000 élèves bénéficient chaque année des interventions culturelles et artistiques en milieu scolaire

Cours individuel de trombone.

03 Associations culturelles

Soutenir les associations culturelles locales

Des relations partenariales renforcées ont également été établies avec les associations. La communauté de communes a, par exemple, créé un studio d'enregistrement et de répétition «La Douche» mis à disposition de l'association l'Arcel à Saint-Aubin-des-Châteaux. Dans le cadre d'une convention pluriannuelle, la collectivité accompagne aussi l'association Musique aux Champs (devenue La Barakatous) à Derval en lui apportant un soutien financier et logistique. L'association bénéficie de la mise à disposition de salles au sein du Pôle Musical Intercommunal à Derval. Ce lieu, créé à la rentrée 2019, favorise l'enseignement de la musique et les pratiques amateurs musicales du territoire.

L'association La Barakatous, ex Musique aux Champs, à Derval, est soutenue par la communauté de communes.

Les tremplins musicaux, durant l'été 2007, ont permis à des groupes locaux de monter sur scène.

Rencontre dédicaces avec Bernard Pivot lors du festival Lettre en scène 2016.

De Sortez C dans vos communes (ici à Saint-Julien-de-Vouvantes) aux Intercalées, les animations battent leur plein !

Organiser des événements transversaux pour tous les publics

Des Tremplins Musicaux aux Intercalées, en passant par Sortez C dans vos communes, les Journées du Patrimoine, le Printemps des Poètes ou encore Lettre en scène, les différents services intercommunaux (Culture, Jeunesse, Tourisme, Environnement…) travaillent en étroite collaboration. Ensemble, ils œuvrent afin d'organiser des événements transversaux et de proposer, sur toutes les communes du territoire, une kyrielle d'animations gratuites destinées à tous les publics.

Studio d'enregistrement et de répétition «La Douche».

Les Intercalées : une programmation itinérante en plein air où s'impliquent les différents services intercommunaux.

04 Mobilité un territoire connecté

La mobilité conditionne l'accès au travail, à l'éducation, aux loisirs, à la santé... À la croisée d'enjeux sociaux, économiques, environnementaux, technologiques, la mobilité est un défi majeur pour notre territoire. La stratégie de mobilité menée par la communauté de communes vise à assurer un équilibre durable entre les besoins quotidiens en matière de mobilité et la recherche de modes de déplacements plus sobres et plus respectueux de l'environnement. Faciliter les déplacements, diversifier l'offre de transports, développer l'usage et l'accès aux modes alternatifs (transports collectifs routiers ou ferroviaires, la marche ou le vélo...) sont autant de leviers sur lesquels agit la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval.

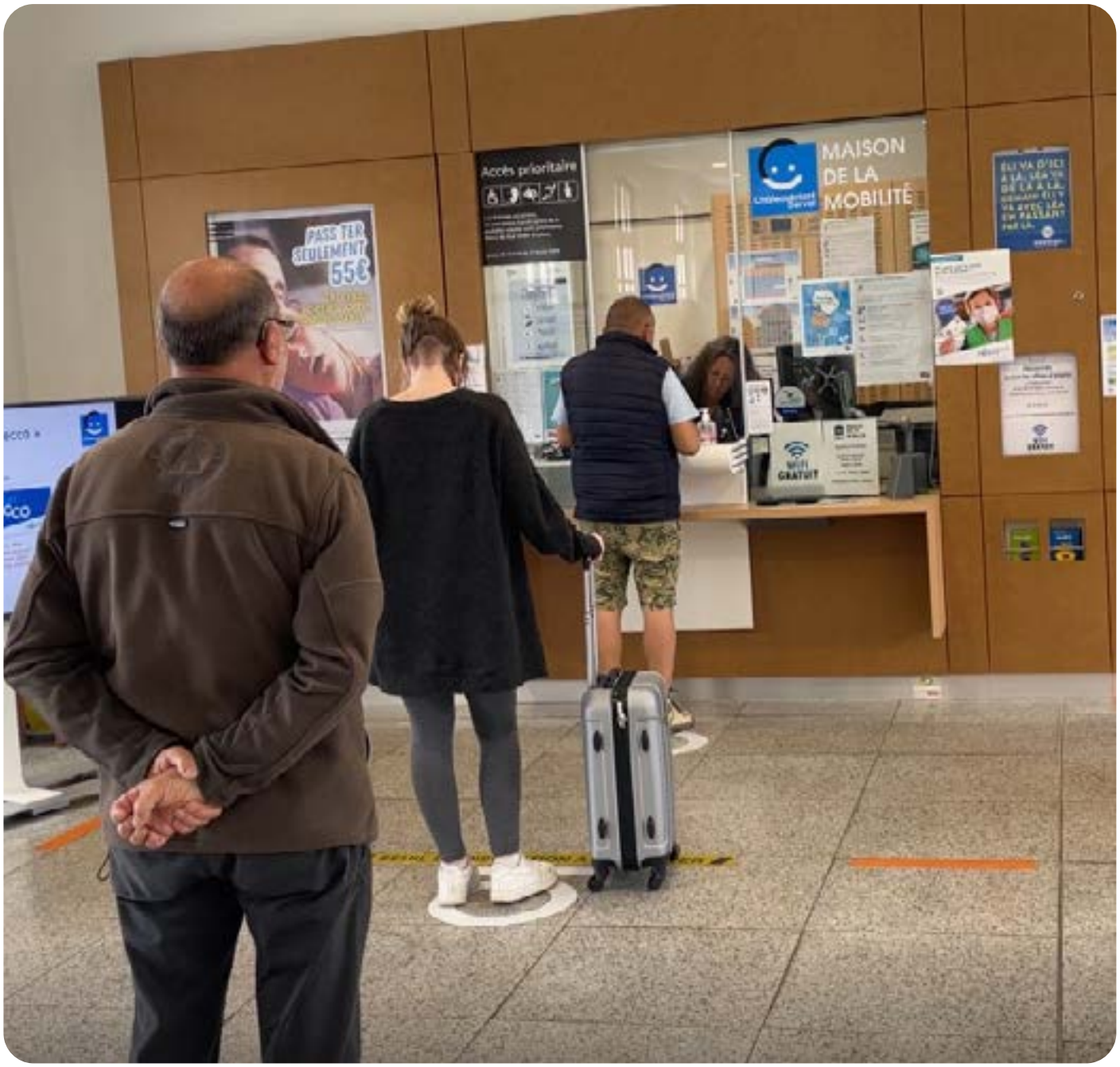

04 Maison de la mobilité et train

Initiative pilote en Pays de la Loire, la Maison de la Mobilité ouverte fin 2019 à la gare à Châteaubriant est le nouveau service d'information des habitants sur toutes les solutions de déplacements.

Ligne Châteaubriant-Rennes ouverte le 30 août 2021.

12 000
billets de train vendus sur les deux premières années

Deux lignes de trains desservent Nantes et Rennes

Un pôle d'échanges multimodal a été aménagé dès 2011 pour anticiper la réouverture de la ligne ferroviaire Châteaubriant Nantes en tram-train effective depuis février 2014. Ce pôle a vu en août 2021 la réouverture de la ligne Châteaubriant Rennes, qui sera modernisée dans un second temps. Ce nouveau service a été rendu possible par un cofinancement de 1 M€ de la communauté de communes aux côtés de l'Etat, la SNCF et des autres collectivités territoriales.

8 allers-retours quotidiens en tram-train vers Nantes

5 allers-retours quotidiens en train vers Rennes

Une Maison de la Mobilité qui coordonne l'offre des mobilités du quotidien

La communauté de communes est dotée de la compétence mobilité depuis 2021. La Maison de la mobilité est la seule à proposer une offre multimodale en région des Pays de la Loire. En effet, son offre de vente de billets est élargie à tout le panel des mobilités de proximité du territoire intercommunal qui comprend trois grands volets : le transports collectif (lignes ferroviaires, lignes régulières d'autocars, transport à la demande) ; les mobilités actives (vélo, vélo à assistance électrique, marche à pied) et l'automobile partagée (covoiturage, autopartage, autostop organisé).

20 000 visiteurs à la Maison de la Mobilité depuis son ouverture en 2019

Le 12 avril 2018 la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval a décidé d'engager l'élaboration d'un Plan Global de Déplacement

04 Transports collectifs

C'Bus, transport en commun 100 % gratuit depuis 2021

180 montées par jour dans le C'Bus en mars 2022

Du Castel Bus au C'Bus électrique

Depuis sa mise en service en 2000, le transport collectif interne C'bus (ex Castel'Bus) à Châteaubriant a évolué. En 2014, deux nouveaux circuits ont été créés en correspondance avec l'arrivée du tram-train. Puis, en septembre 2019, les deux minibus sont devenus 100% électriques et dotés de planchers bas. Une nouvelle organisation des circuits a permis d'augmenter le nombre d'allers retours quotidiens entre les quartiers et le centre-ville et de réduire les temps de correspondance. Ce service est devenu gratuit en janvier 2021 suite à la reprise de la gestion par la communauté de communes en lieu et place de la Région des Pays de la Loire.

La gare de Châteaubriant est desservie en tram-train depuis Nantes et en TER depuis Rennes

Le transport à la demande

La communauté de communes assure depuis juillet 2021 le suivi du service Aléop à la demande : des véhicules, dont certains sont adaptés PMR, venant chercher les personnes à domicile sur réservation. Ce service existe sur les 26 communes du territoire, s'étend sur certaines communes limitrophes et dessert l'hôpital de Châteaubriant. Le service est ouvert à tous (pas de critères d'âge, de revenu ou autre).

Des voitures électriques à la location

Une station automatique libre-service d'autopartage avec 2 automobiles électriques a ouvert début 2021 sur l'aire de covoiturage du Super U à Derval. Une nouvelle station verra le jour près de la gare à Châteaubriant fin 2022.

La station d'autopartage créée en 2021 à Derval

Suzanne et Madeleine

« Nous n'avons pas de voiture personnelle ce qui ne nous empêche pas de venir deux fois par semaine faire nos courses dans une grande surface de Châteaubriant et dans le centre-ville pour la pharmacie et le marché du mercredi. C'est tellement simple : on passe un coup de téléphone la veille à la personne de la Maison de la Mobilité pour réserver notre trajet. C'est un minibus qui nous emmene, nous sommes avec d'autres voyageurs, cela permet de discuter et de ne pas s'isoler. Et le conducteur ou la conductrice sont aux petits soins pour nous, ils nous portent les sacs et cabas de courses et nous aident à nous installer à bord ».

63 villages et hameaux et 26 bourgs et centre-ville desservis

8 497 kilomètres parcourus en voiture de location électrique à ce jour

04 Mobilités douces et transport scolaire

Une des stations de VAE créées en 2018

Rouler à vélo devient plus facile !

Une flotte de 79 vélos à assistance électrique en location a été déployée progressivement depuis octobre 2018 dans chacune des 25 communes autour de Châteaubriant et sur 5 stations automatiques en libre-service à Châteaubriant.

100 € de contribution par la communauté de communes pour l'achat d'un 2 roues à assistance électrique

Une passerelle en bois a été installée en 2021 sur le parcours reliant le pôle scolaire public de Châteaubriant à la plate-forme des cars scolaires.

Les liaisons douces en connexion avec les voies vertes

La communauté de communes a aménagé en 2004 une voie verte sur l'ancienne voie ferrée entre Châteaubriant et Rougé. Une action qui s'est poursuivie avec la voie verte Châteaubriant-Pouancé en 2020. Une nouvelle section ouvrira fin juillet 2022 pour relier la gare de Châteaubriant à la plateforme des cars scolaires.

Rougé - Châteaubriant : 12,5 kilomètres de Voie verte

714 points d'arrêt

69 circuits maillent le territoire

Une soixantaine de véhicules assurent le transport des élèves.

2 969 élèves inscrits pour 2021 - 2022 au transport scolaire intercommunal

La communauté de communes organise le transport des élèves

Depuis juillet 2021, la communauté de communes gère l'organisation des transports scolaires pour les élèves domiciliés et scolarisés sur son territoire. Un seul interlocuteur facilite les démarches des familles (inscriptions, informations sur les horaires, règlement des participations familiales).

05

Environnement un territoire responsable

Doté de richesses naturelles, avec ses cours d'eau et ses espaces de verdure, la communauté de communes veille tout particulièrement à la préservation de son environnement et à la qualité de vie de ses habitants. Cela se traduit par une politique volontariste dans la réalisation de ses missions de collecte des déchets et d'assainissement non collectif et de rénovations énergétiques. Pour mener ces missions, elle s'est donné les moyens d'une stratégie environnementale qui prend en compte tous les enjeux du développement durable : infrastructures innovantes, incitation aux bonnes pratiques, amélioration de l'habitat...

05 Prévention et gestion des déchets

En 2021, 589,1 kilogrammes de déchets par habitant, collectés par l'intercommunalité

La bonne gestion financière du service sur le secteur du Castelbriantais a conduit à baisser le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) de 7% en 2015, 3% en 2016 et 5% en 2017.

Sylvie Piton
Saint-Aubin-des-Châteaux
« Il y a un peu plus de 2 ans que je suis adepte des ateliers zéro déchet animés par Lisbeth, l'animatrice du service prévention des déchets. J'ai connu ses ateliers grâce à l'Agenda de la communauté de communes que je reçois dans ma boite à lettres tous les deux mois. Ce qu'elle nous propose est très facile à faire et accessible à tous, avec des produits de récupération, comme des tee-shirt par exemple, pour faire des éponges. Depuis que j'applique ses conseils, j'utilise 60% de mes produits « Do It Yourself maison ». J'ai appris récemment à faire les pastilles pour nettoyer les WC ainsi que de la crème à récurer lors d'un atelier à la médiathèque de Châteaubriant. En 2 ans, j'ai beaucoup réduit mes déchets et fait des économies sur mes courses. Je continuerai à venir aux ateliers proposés par la Com-Com afin de découvrir d'autres nouveautés. »

12 € seulement le composteur (à réserver auprès du service environnement)

Collecte des déchets en porte à porte

6 camions et 16 agents assurent la collecte des bacs verts et jaunes en porte à porte. La simplification des consignes de tri des emballages a été mise en place au 1er janvier 2021 afin de faciliter le geste de tri des habitants qui peuvent désormais disposer dans le bac ou sac jaune tous les emballages, sans distinction.

Opération broyage de sapins.

Déchetterie intercommunale à Châteaubriant

Un réseau de 5 déchetteries

Localisées à Châteaubriant, Lusanger, Petit-Auverné, Rougé et Soudan les déchetteries collectent les autres déchets : tout venant, déchets verts, bois, carton, ferraille, gravats, peintures… textiles. Une nouvelle déchetterie verra le jour à la fin de l'année 2023 à proximité du Foirail, ZA du Val Fleury à Châteaubriant sur un terrain de 12 600 m².

Sensibiliser à la réduction des déchets

Les animateurs prévention sensibilisent au tri des déchets, à la lutte contre le gaspillage alimentaire, à la valorisation des déchets verts par le compostage, le broyage, le paillage et le jardinage au naturel, l'éco-consommation et le réemploi.

Atelier fabrication de produits ménagers.

05 Milieux aquatiques

10 communes ont bénéficié de plantations de haies bocagères en 2021 : Derval, Erbray, Issé, Jans, Louisfert, Moisdon la Rivière, Petit-Auverné, Rougé, Ruffigné et Soudan

Le barrage de Chécheux à Châteaubriant, réalisé en 2010, ici en amont et aval, joue un rôle de rétention des eaux pour limiter les inondations.

Prévention des inondations

Pour réduire la vulnérabilité du territoire, un programme local d'actions de prévention des inondations est mené avec l'Etablissement Public dénommé Eaux & Vilaine d'éviter tout dommage aux habitants suite aux inondations des 11 et 12 juin 2018. L'objectif porte sur l'aménagement d'ouvrages hydrauliques sur la Chère et ses affluents en amont de Châteaubriant pour augmenter la capacité de stockage de 200 000 m³ d'eau. En 2021, des études techniques, de l'entretien et la sécurisation des ouvrages existants sur la Chère et ses affluents ont été engagées.

Gestion des milieux aquatiques : préserver la qualité de l'eau

La mission préservation de la qualité de l'eau des rivières a été confiée à 3 syndicats de bassins versants : Chère-Don-Isac, Oudon et Semnon avec l'appui financier de l'agence de l'eau Loire-Bretagne. Leurs interventions portent principalement sur la réparation des altérations hydromorphologiques (intervention sur la largeur des rivières, la pente, les méandres, les berges, la création d'obstacles…) qui dégradent les habitats et empêchent une bonne résilience des milieux aquatiques essentielle pour absorber les différentes pressions que subissent les cours d'eau.

Lutte contre les plantes invasives : arrachage de la jussie sur le Don à Jans, de la crassule et le myriophylle à Châteaubriant

05 SPANC

Travaux d'assainissement à Jans.

Assainissement non collectif

La création du SPANC (service public d'assainissement non collectif) résulte d'une obligation légale dont le fondement repose sur la protection de la ressource en eau en France. Ainsi, la communauté de communes a pris en charge dès 2005 les contrôles des systèmes d'assainissement non collectif. L'agence de l'eau Loire-Bretagne a confié à la communauté de communes, en 2018 le mandat de verser les aides à la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif présentant un danger pour les personnes ou un risque environnemental avéré.

Contrôle d'une installation à Saint-Vincent-des-Landes.

Contrôle d'une installation à Derval.

8 900

installations d'assainissement non collectif sur le territoire

06 Habitat et logement améliorer le cadre de vie

L'habitat et le logement constituent, avec l'économie et les transports, l'un des axes d'attractivité et de développement essentiels du territoire. D'ici 2040, le territoire communautaire devrait accueillir entre 6 000 et 8 000 nouveaux habitants. La Communauté de Communes Châteaubriant-Derval mène une politique volontariste et incitative en matière de logements et d'habitat. Elle s'est fixée l'objectif de construire environ 200 logements par an et d'en réhabiliter 650 à l'horizon 2025 sur l'ensemble du territoire intercommunal.

06 Rénovations

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour les logements existants dotée d'une enveloppe d'aide aux travaux de 6,8 M€ sur 5 ans a été lancée en mai 2020 suite à la signature d'une convention avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) le 28 février 2020.

En 2021

DANS LE CADRE DE L'OPAH :
69 logements ont été rénovés,
172 chantiers ont été lancés,

4,4 M€

de travaux ont éte engagés

La Maison de l'Habitat : un service intercommunal gratuit

Visite de diagnostic et de conseil avant un projet de réalisation de travaux de rénovation. Un service gratuit assuré par la société Citémétrie missionnée par la communauté de communes.

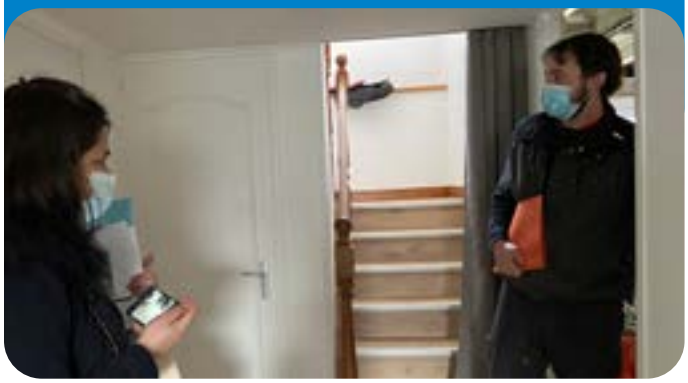

La communauté de communes a engagé une opération de rénovation des façades avec une dotation d'aide de 500 000 € sur 5 ans pour intervenir sur 250 immeubles situés dans les cœurs de bourgs et cœurs de villes. Exemple de réalisation à Grand-Auverné.

La Maison de l'Habitat est ouverte depuis 2020, 28 rue Pasteur, en centre-ville de Châteaubriant. Elle informe, conseille et accueille les (futurs) propriétaires sur rendez-vous.

Les conseils gratuits portent sur des aménagements concernant la performance énergétique et/ou l'adaptation à la perte d'autonomie et au handicap ou sur la résorption des situations d'insalubrité.

Une enveloppe de

6, 8 M€

d'aides aux travaux pour 650 logements à rénover sur 5 ans

06 Rénovations

L'antenne du Foyer Soleil ouverte depuis septembre 2020 a une capacité de 12 logements (8 T1, 2 T1bis et 2 T2) soit 14 places qui s'ajoutent ainsi à l'offre du foyer jeunes travailleurs composée de 29 logements situés 30 rue de la Libération à Châteaubriant.

Accueil des jeunes actifs

La communauté de communes a aidé en 2019 la création d'une antenne (foyer soleil) du foyer jeunes travailleurs gérée par l'Association pour le Logement des Jeunes au Pays de Châteaubriant sur le quartier de la Ville aux Roses. Cette association propose des solutions adaptées de logement pour les jeunes âgés de 16 à 30 ans : apprentis, personnes en formation professionnelle, stagiaires, intérimaires, première embauche en CDD, CDI en période d'essai. Cette offre d'hébergement contribue à la réussite des parcours d'insertion et de recrutement aux côtés des entreprises.

Rénovation urbaine du quartier de La Ville-aux-Roses

Le quartier compte plus de 510 logements sociaux répartis sur 47 immeubles de 3 à 4 étages ce qui en fait le plus important du territoire de la communauté de communes.

Une programmation des travaux portant sur le parc de logements est engagée par le bailleur social Habitat 44 sur la période 2020-2025 avec l'appui de la communauté de communes qui mobilise 480 000 € de son budget pour l'accompagner financièrement sur la rénovation énergétique de certains logements.

Fonds d'aide aux logements communaux

Chacune des 26 communes de l'intercommunalité propose à la location des logements à loyer modéré. Cette offre représente une centaine de logements, propriétés des communes, qui complètent le parc des logements HLM sur le territoire. 20 % de ces logements HLM communaux nécessitent des travaux d'amélioration

360 000 €

d'aides aux communes pour la mise aux normes des logements locatifs, sur 6 ans

07 Tourisme un territoire à découvrir

La collectivité est fortement attachée au développement et à la valorisation touristique de son territoire et elle met tout en œuvre pour en renforcer l'attractivité, tant pour le bien vivre des habitants de ses 26 communes que pour l'accueil des touristes. Terroir naturel aux paysages variés, conjuguant châteaux, plans d'eau, patrimoine industriel, histoire et architecture, le territoire de Châteaubriant-Derval offre de multiples opportunités pour équilibrer sa vie personnelle et professionnelle. La promotion patrimoniale et touristique des 26 communes de l'intercommunalité passe entre autres par l'aménagement et la valorisation des sites naturels locaux. Le service Tourisme - Développement Touristique de la communauté de communes dont fait partie l'Office de Tourisme Intercommunal assure ces différentes missions de promotion, de valorisation et d'accueil.

07 Voies vertes et sentiers

300 kilomètres de sentiers de randonnée

Accompagner la création des voies vertes et la promotion des sentiers de randonnées

Le développement touristique fait partie intégrante des missions de la communauté de communes. Celui-ci passe par la valorisation du patrimoine et par la création, le balisage et l'entretien de voies vertes et de sentiers de randonnées. Dès 2003, les élus de la communauté de communes ont décidé de lancer un programme d'aménagement d'anciennes voies ferrées désaffectées en voies vertes. La première d'entre elles, la Voie Verte Châteaubriant-Ruffigné-Rougé, d'une distance de 13 kilomètres, a été ouverte au public en 2004. Ce nouvel équipement de loisirs permet alors de découvrir le territoire à vélo, à rollers ou à pied dans un environnement préservé et sécurisé. Dix-huit ans plus tard, cette voie verte est un lieu privilégié de promenade et fort prisé des habitants qui permet aujourd'hui de parcourir 45 km jusqu'à Guipry-Messac. Une seconde voie verte de 10 km, créée en 2019, relie Châteaubriant à Soudan et se prolonge jusqu'à Segré (42 km).

De même, les élus, les associations locales et des bénévoles passionnés œuvrent ensemble, depuis 20 ans, pour développer l'aménagement de sentiers de randonnée. Sur toutes les communes du territoire, la collectivité accompagne les différents projets de sentiers de randonnée, de la création jusqu'à la promotion, en passant par le balisage.

Le balisage des sentiers de randonnées fait partie des missions du service Tourisme de la communauté de communes.

À Moisdon-la-Rivière et Grand-Auverné, le sentier de la Lande du Don créé il y a 20 ans, est cité par les associations de randonneurs comme étant l'un des plus beaux de Loire-Atlantique !

TOP 5

2 voies vertes
connectées avec les territoires voisins

Ronan Pérennes,

président de l'association des Amis de la Forge Neuve à Moisdon-la-Rivière « L'association a pour objet, depuis sa création en 1996, d'animer et de valoriser le site de la Forge Neuve et son musée, dont les murs appartiennent à la commune. En partenariat avec La Brème du Don et Bretagne Vivante, elle a œuvré à la réalisation du sentier de la Lande du Don ouvert en 2001. La communauté de communes valorise, notamment par le biais du balisage et de ses supports de communication, ce sentier de 12 kilomètres. Nous pouvons compter sur la collectivité pour la promotion du musée et nos visites guidées ».

Retrouvez la vidéo « 360° Experience - Forges de Moisdon-la-Rivière » sur notre chaine You Tube : https://www.youtube.com/watch?v=v92tpOZY4V8

Les voies vertes Châteaubriant - Ruffigné - Rougé créée en 2004 et Châteaubriant - Soudan - Villepôt en 2019 font le bonheur des randonneurs.

07 Événementiel

L'Office de Tourisme Intercommunal : accueillir, informer et orienter

La Communauté de Communes du Castelbriantais a décidé fin 2010 de créer un Office de Tourisme Intercommunal. Ce service vient alors s'intégrer aux compétences facultatives relatives au Tourisme. Installé à la Maison de l'Ange rue de Couéré à Châteaubriant, l'Office de Toursime déménage en 2014 dans l'ancien bâtiment des Postes face au château. Ces nouveaux locaux permettent d'améliorer l'accueil physique des habitants et des touristes en les recevant dans un espace spacieux, moderne et lumineux. Ce lieu d'information ainsi que le bureau d'accueil de Derval ouvert durant la période estivale est la vitrine du tourisme sur le territoire Châteaubriant-Derval.

Des événements d'envergure

L'Office de Tourisme Intercommunal, en collaboration avec les autres services, met également en place de nombreuses animations, notamment pendant la période estivale : Music'O Kiosque, Arts de rue, Nos communes ont des talents, Sortez C dans vos communes, Escape Game ou encore Les Intercalées. Le territoire accueille aussi régulièrement des événements nationaux et internationaux à l'image des fêtes européennes et internationales du camping-car. Des événements qui amènent le territoire à s'adapter et à proposer des solutions d'accueil pour ses touristes à l'image de la construction à Châteaubriant en 2020 d'une aire de camping-car sécurisée avec ses services associés : borne de vidange, électricité, eau potable.

Ancien Office de Tourisme.

De nombreux spectacles organisés sur toutes les communes du territoire ponctuent chaque année la saison estivale.

Ouverture du nouvel Office de Tourisme en 2014.

Michel Portais, la communauté de communes joue un rôle primordial dans l'attractivité touristique du territoire. La visibilité des points d'intérêt touristiques passe par la signalétique. Elle a fait un réel effort pour faciliter l'accès du plus grand nombre aux monuments, sites, sentiers et voies vertes. Elle œuvre aussi pour la revalorisation des monuments comme ce fut le cas de la Chapelle Saint-Michel à Derval ou la Forge Neuve à Moisdon-la-Rivière. »

L'aire de camping-car à Châteaubriant a déjà accueilli plus de 1 500 camping-caristes depuis son ouverture en août 2020.

07 Valorisation du patrimoine

Site de la Hunaudière : valoriser le patrimoine passé avec des outils de demain

La communauté de communes poursuit son travail de valorisation des sites touristiques par l'accompagnement d'événements et d'aménagements. C'est par exemple aujourd'hui le cas de la Hunaudière à Sion-les-Mines. Composé en partie d'anciennes forges, ce site d'exception et majeur du territoire va faire l'objet d'aménagements extérieurs visant à le rendre plus accessible. La collectivité souhaite aussi mettre en avant le patrimoine industriel passé en utilisant des outils numériques dernière génération, à la fois modernes et innovants comme l'application numérique «Immersion en 1830».

Le site des Forges de la Hunaudière à Sion-les-Mines va faire l'objet de travaux d'aménagements pour le rendre plus accessible aux visiteurs et aux randonneurs.

Site de la Forge Neuve à Moisdon-la-Rivière.

Depuis 2022, l'application «Immersion en 1830», en réalité augmentée, permet de visualiser les Forges en 1830 ainsi que l'animation des éléments mécaniques des ateliers.

La visite de la demeure René Guy et Hélène Cadou à Louisfert fait partie du programme des Journées européennes du Patrimoine.

45 M€ pour développer le territoire

Le 14 octobre 2021 à Derval, signature du CRRTE du territoire Châteaubriant-Derval par Alain Hunault, Président de la communauté de communes, Dominique David, Vice-président en charge des Finances, de l'Économie, de l'Emploi, de la Formation et des Chambres consulaires et Catherine Ciron, Vice présidente en charge de la Culture, ont reçu Sarah El Haïry, Secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et de l'Engagement; Joël Giraud, Secrétaire d'État chargé de la Ruralité; Maurice Perrion, Conseiller régional des Pays de la Loire; Philippe Jusserand, Directeur régional de la Banque des Territoires.

Le Contrat de Relance, de Ruralité et de Transition Écologique (CRRTE) :

Le contrat de ruralité de relance et de transition écologique constitue une nouvelle génération de partenariat entre l'État et les collectivités locales.

Le CRRTE a vocation à traiter l'ensemble des enjeux du territoire, dans une approche transversale et cohérente, notamment en matière de développement durable, d'éducation, de sport, de santé, de culture, de revitalisation urbaine, de mobilité, d'accès aux services, de développement économique, d'emploi, d'agriculture, d'aménagement numérique.

Le contrat de ruralité de relance et de transition écologique du territoire Châteaubriant-Derval comprend un programme d'investissements de 45 millions d'euros prévu par la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval sur 2021-2026 qui sollicite une aide de l'État à hauteur de 20 millions d'euros.

Ce programme est la traduction de l'ambition partagée d'un projet de territoire qui s'appuie sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux, publics comme privés.

Les 21 projets portés dans le cadre de ce contrat s'inscrivent dans les engagements nationaux de la stratégie bas carbone et de préservation de la biodiversité.

Ils participent à l'excellence économique, la transition énergétique, et encouragent la structuration des pratiques culturelles, sportives et touristiques comme vecteurs de développement et de cohésion sociale.

21 projets à horizon 2026

FRANCE RELANCE

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Région PAYS DE LA LOIRE

Loire Atlantique

Les projets 2021-2026 visent à accélérer la transition écologique, à optimiser le développement économique, à consolider la cohésion sociale et à renforcer la solidarité territoriale.

L'aménagement de l'ancien pont ferroviaire qui donne accès à la plateforme de regroupement d'autocars scolaires permet d'éviter deux giratoires routiers peu sécurisants pour les piétons et cyclistes Cette liaison douce va également faciliter les déplacements à vélo des 3 000 salariés des 150 entreprises situées sur la zone d'activités économiques Horizon vers le centre-ville et la gare ferroviaire.

Deux salles d'activités de 25 et 33 m² ont été créées dans les anciennes écuries des longères du centre de loisirs de la Borderie.

De nouvelles stations automatiques libre-service de vélo à assistance électrique et d'automobiles électriques ainsi que l'augmentation de la flotte des vélo viendront conforter le maillage du territoire en solution de déplacement pour les habitants.

Espace Dauphins. Rénovation énergétique de l'équipement intercommunal équipé d'un bassin olympique de 50 mètres (6 ligne d'eau) et d'un bassin d'apprentissage.

Les cheminements aux abords et autour de l'étang vont être aménagés afin de conforter l'attractivité du site patrimonial et naturel des Forges de la Hunaudière.

Afin d'offrir de nouvelles formations et perspectives d'emploi aux jeunes du territoire, la communauté de communes développe les filières et enseignements. Le nombre d'étudiants inscrits sur le territoire pourrait doubler d'ici quatre ans.

La communauté de communes aménage le site ex-Acier + qui accueillera en 2023 l'école de production des métiers du bois et le GRETA-CFA Loire-Atlantique.

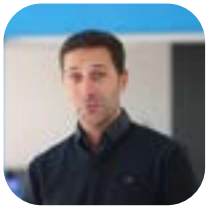

La Communauté de Communes Châteaubriant-Derval en 2022 C'EST 223 AGENTS !

3 grands pôles de services publics :

- aménagment du territoire
- développement du territoire, économie, emploi, formation
- services à la population

Sans oublier, dans l'ombre mais indispensable au bon fonctionnement de tous ces services : l'administration générale

Vidéo « La Communauté de Communes Châteaubriant-Derval et ses métiers » : https://youtu.be/XGmSgOqTjaQ

20 ans de solidarité intercommunale renforcée - Juillet 2022 - Communauté de Communes Châteaubriant-Derval - Directeur de la publication : Alain HUNAULT, Président
Imprimé en 22 600 exemplaires sur papier issu de forêts gérées durablement (Imprimerie Castel) - Crédits photos : Service Communication, J.-F. Mousseau, Freepik, Pixabay, Shutterstock

Jeu concours sur les 20 ans

Répondez aux 20 questions et retournez votre bulletin de participation

1/ Dès 2002, les services intercommunaux ont pu se développer grâce à un partenariat gagnant avec :
A - les entreprises
B - les associations
C - les communes voisines

2/ Le territoire Châteaubriant-Derval compte aujourd'hui 26 communes et 44 319 habitants. Avec ses 879.4 km², elle est l'intercommunalité :
A - la plus petite du département
B - la plus vaste du département
C - de superficie égale à au moins deux autres intercommunalités

3/ La Maison de Services au Public située à Derval a été labellisée France Services au :
A - 1er janvier 2020
B - 31 décembre 2018
C - 15 décembre 2021

4/ Le Quai des Entrepreneurs est un guichet unique qui :
A - rassemble les acteurs et partenaires économiques du territoire
B - centralise les inscriptions pour les séjours dédiés aux jeunes
C - propose une offre de solutions pour tous les déplacements

5/ Le dispositif initié par la communauté de communes en 2019 pour accompagner les commerçants s'intitule :
A - Nouvelle création
B - Boutique test
C - Espace co-working

6/ Un campus connecté a ouvert ses portes en 2021 à Châteaubriant et propose aux étudiants une offre de plus de :
A - 120 formations
B - 250 formations
C - 620 formations

7/ La communauté de communes a lancé une plateforme dédiée aux circuits courts. Il s'agit :
A - Du Local A Ma Table
B - De la Fourche à l'Assiette
C - De la Terre à la Fourchette

8/ Depuis 2005, la collectivité propose aux jeunes des séjours ski et des séjours européens. Au total, en ont été :
A - plus de 3 300
B - plus de 1 500
C - plus de 2 400, à en bénéficier.

9/ Chaque année depuis la mise en fonctionnement de la patinoire en 2005, des cours de patinage sont dispensés par les animateurs du service enfance-jeunesse à :
A - 1200 scolaires
B - 3000 scolaires
C - 4000 scolaires

10/ Juillet 2003 est la date à laquelle les élus décident de doter chaque commune du territoire :
A - d'une médiathèque ou d'une bibliothèque
B - de sentiers de randonnées
C - de vélos électriques

11/ Le conservatoire intercommunal offre un enseignement en :
A - musique et danse pour les enfants, théâtre pour les adultes
B - musique, danse et théâtre pour tous, enfants et adultes
C - musique pour tous, danse pour les enfants et théâtre pour les adultes

12/ Les interventions culturelles et artistiques en milieu scolaire concernent chaque année :
A - plus de 1 000 élèves du territoire
B - plus de 2 000 élèves du territoire
C - plus de 4 000 élèves du territoire

13/ Depuis son ouverture en 2019, la Maison de la Mobilité a accueilli :
A - 5 000 usagers
B - 10 000 usagers
C - 20 000 usagers

14/ Au 1er janvier 2021, le C'bus est devenu :
A - électrique
B - gratuit
C - accessible aux personnes à mobilité réduite

15/ Pour l'achat d'un 2 roues à assistance électrique, la communauté de communes offre :
A - un panier et un anti-vol
B - une carte prépayée de location de vélo à assistance électrique
C - 100 euros

16/ Le service prévention et gestion des déchets organise régulièrement des ateliers de :
A - fabrication de produits ménagers
B - décoration de sapins
C - cuisine sans gluten

17/ Parmi les 300 kms de sentiers de randonnées que compte le territoire, l'un d'entre eux est classé dans le top 5 des plus beaux sentiers de randonnée de Loire-Atlantique. Il porte le nom de :
A - Sentier de la Lande du Don
B - Sentier connecté au Don
C - Sentier Trans'citadelle

18/ Depuis l'ouverture de l'aire de camping-car en 2020, les camping-caristes accueillis ont été :
A - plus de 500
B - plus de 1 000
C - plus de 1 500

19/ À l'initiative du service développement touristique, une application numérique est à télécharger depuis cet été pour découvrir le site de la Hunaudière à Sion-les-Mines :
A - en 1930
B - en 2050
C - en 1830

20/ La communauté de communes Châteaubriant-Derval compte :
A - 158 salariés
B - 173 salariés
C - 223 salariés

Coupon réponses

Châteaubriant Derval
Communauté de communes

Nom : .....
Prénom : .....
Commune : .....
.....
Adresse : .....
.....
.....
Tél. : .....

Question n°1 :	A	B	C	Question n°11 :	A	B	C
Question n°2 :	A	B	C	Question n°12 :	A	B	C
Question n°3 :	A	B	C	Question n°13 :	A	B	C
Question n°4 :	A	B	C	Question n°14 :	A	B	C
Question n°5 :	A	B	C	Question n°15 :	A	B	C
Question n°6 :	A	B	C	Question n°16 :	A	B	C
Question n°7 :	A	B	C	Question n°17 :	A	B	C
Question n°8 :	A	B	C	Question n°18 :	A	B	C
Question n°9 :	A	B	C	Question n°19 :	A	B	C
Question n°10 :	A	B	C	Question n°20 :	A	B	C

Renseignez votre nom, prénom, commune, adresse et téléphone. Entourez une lettre pour chaque réponse. Découpez le coupon et envoyez-le par mail à l'adresse communication@cc-chateaubriant-derval.fr. Vous pouvez aussi l'adresser par courrier au siège de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval, 5 rue Gabriel Delatour, 44 110 Châteaubriant ou le déposer directement à l'accueil.